
Chapitre III

Participation aux débats du Conseil de sécurité

Table des matières

	<i>Page</i>
Note liminaire	57
Première partie. Conditions dans lesquelles des invitations à participer aux débats peuvent être émises	58
Note	58
A. Invitations émises en vertu de l'article 37 (États Membres de l'Organisation des Nations Unies)	58
B. Invitations émises en vertu de l'article 39 (membres du Secrétariat ou toute autre personne)	59
C. Invitations non prévues à l'article 37 ou 39	60
D. Demandes d'invitations qui ont été refusées ou qui n'ont pas été suivies d'effet . . .	64
Deuxième partie. Procédures relatives à la participation aux délibérations du Conseil de sécurité	66
Note	66
A. Phase des débats durant laquelle les personnes invitées peuvent être entendues . . .	66
B. Restrictions à la participation aux délibérations	66
Annexes	
I. Invitations émises en vertu de l'article 37	68
II. Invitations émises en vertu de l'article 39	91

Note liminaire

Le présent chapitre traite de la pratique du Conseil de sécurité en matière d'invitations à participer à ses délibérations. La première partie porte sur les conditions dans lesquelles des invitations peuvent être émises. La deuxième partie porte sur les procédures ayant trait à la participation après qu'une invitation a été émise.

Les Articles 31 et 32 de la Charte et les articles 37 et 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité disposent que des invitations à participer aux débats du Conseil pourront être adressées à des États non-membres du Conseil dans les cas suivants : a) lorsqu'un État Membre de l'ONU porte à l'attention du Conseil un différend ou une situation conformément au paragraphe 1 de l'Article 35 de la Charte (art. 37); b) lorsqu'un État Membre de l'ONU ou un État qui n'est pas membre est « partie à un différend » (Art. 32); c) lorsque les intérêts d'un État Membre de l'ONU sont « particulièrement affectés » (Art. 31 et art. 37); et d) lorsque « des membres du Secrétariat ou toute autre personne sont invités à fournir des informations ou à donner leur assistance » (art. 39). De ces quatre catégories d'invitations, seule la deuxième (point b) ci-dessus) comporte une obligation pour le Conseil de formuler une invitation.

Dans la pratique, en adressant ses invitations, le Conseil s'est toujours abstenu de faire explicitement référence aux articles pertinents de la Charte. Il a continué à ne pas faire de distinction entre une plainte concernant un « différend » au sens de l'Article 32 de la Charte, une « situation » ou une affaire d'une autre nature. Toutefois, dans un cas, les Articles 31 et 32 ont tous deux été explicitement invoqués par quelques États Membres en appui à une demande de participation qui a ensuite été refusée (cas n^o 7).

Durant la période considérée, les invitations ont été émises le plus souvent « conformément aux dispositions pertinentes de la Charte » et explicitement en vertu de l'article 37 ou 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil. La classification des invitations dans la première partie et dans les annexes I et II au chapitre III illustre cette pratique, et se fonde sur les articles pertinents du règlement intérieur, le cas échéant. Les cas dans lesquels le Conseil a décidé d'adresser des invitations à participer aux délibérations sans se prononcer sur les conditions dans lesquelles ces invitations ont été émises sont traités séparément (cas n^o 1 à 6). Comme mentionné plus haut, dans un cas (cas n^o 7), le Conseil a jugé qu'il était inapproprié d'émettre une invitation.

La deuxième partie, qui porte sur les procédures relatives à la participation des représentants invités, inclut un cas (cas n^o 8) concernant le stade auquel un représentant a vu son invitation renouvelée et deux cas (cas n^{os} 9 et 10) concernant les restrictions à la participation.

Première partie

Conditions dans lesquelles des invitations à participer aux débats peuvent être émises

Note

Cette partie en quatre sections traite de la pratique du Conseil en matière de formulation d'invitations. La section A décrit les invitations émises en vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, qui énonce les conditions dans lesquelles des États Membres ne faisant pas partie du Conseil ont été invités à participer aux délibérations de celui-ci. La section décrit la pratique générale du Conseil à cet égard. Elle est complétée par l'annexe I, qui contient des informations pertinentes sur les invitations adressées aux personnes en question.

La section B examine la pratique du Conseil concernant les invitations relevant de l'article 39 qui établit les conditions dans lesquelles des « membres du Secrétariat ou toute autre personne » ont été conviés à fournir des informations ou à apporter une assistance au Conseil. Ce bref aperçu est complété par l'annexe II, qui contient des informations pertinentes sur les invitations adressées à ces personnes, lesquelles comprennent : a) des représentants du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, de missions du Conseil de sécurité et d'organes subsidiaires du Conseil de Sécurité; b) des représentants d'organes, d'organes subsidiaires ou d'institutions de l'Organisation des Nations Unies; c) des représentants d'organisations régionales et d'autres organisations internationales; et d) d'autres personnes.

La section C traite des invitations qui n'ont pas été adressées expressément au titre des articles 37 ou 39. Outre différentes invitations de ce type émises pendant la période concernée, la section porte sur les nouvelles dispositions relatives aux invitations à participer à des séances publiques ou privées du Conseil de sécurité adressées aux pays fournisseurs de contingents « sans préjudice du Règlement intérieur provisoire du Conseil », dispositions qui ont pris effet en 2001¹. Elle décrit également la nouvelle pratique qui permet aux nouveaux membres du Conseil de sécurité d'assister aux consultations plénières informelles et aux séances officielles des organes subsidiaires;

La section D examine les demandes d'invitations qui ont été refusées ou qui n'ont pas été suivies d'effet.

A. Invitations émises en vertu de l'article 37 (États Membres de l'Organisation des Nations Unies)

Pendant la période considérée, les États Membres de l'Organisation des Nations unies qui n'étaient pas membres du Conseil de sécurité et qui ont été invités à participer aux délibérations du Conseil l'ont habituellement été « conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil », sans qu'une référence explicite ait été faite aux articles pertinents de la Charte. L'article 37 dispose ce qui suit :

Tout Membre des Nations Unies qui n'est pas membre du Conseil de sécurité peut être convié, à la suite d'une décision du Conseil de sécurité, à participer, sans droit de vote, à la discussion de toute question soumise au Conseil de sécurité lorsque le Conseil de sécurité estime que les intérêts de ce Membre sont particulièrement affectés, ou lorsqu'un Membre attire l'attention du Conseil de sécurité sur une affaire en vertu de l'Article 35 (1) de la Charte.

Dans la pratique, ces invitations sont le plus souvent émises d'office, sans donner lieu à discussion. Les demandes figurent dans des lettres adressées par l'État concerné au Président du Conseil, qui en signale la réception en début ou en cours de séance et propose, avec l'assentiment de ce dernier, que les invitations soient émises. Normalement, en l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Le renouvellement des invitations n'est généralement pas mentionné si la séance est reprise. En outre, à moins qu'il n'en soit décidé autrement, les invitations émises à la première de plusieurs séances consécutives consacrées à un point de l'ordre du jour sont renouvelées automatiquement à chacune des séances.

Comme les années précédentes, les États Membres invités au titre de l'article 37 sont parfois

¹ Voir résolution 1353 (2001), annexe II.A, par. 1.

intervenus en d'autres qualités, par exemple comme représentants d'organisations régionales².

La pratique concernant les invitations aux représentants des États Membres s'exprimant en tant que représentants d'organes subsidiaires de l'ONU ou d'autres organisations a varié. Certains ont été invités au titre de l'article 37, d'autres au titre de l'article 39 et d'autres encore sans référence explicite à un article. L'invitation émise l'a le plus souvent été en fonction de la demande présentée par l'État Membre, qui mentionnait souvent explicitement sur quelles bases il souhaitait être invité. Dans un cas, un représentant a pris la parole deux fois au cours de la même séance, à deux titres différents, ayant été invité une fois au titre de l'article 37 et une fois au titre de l'article 39³.

² Voir, par exemple, les cas suivants dans lesquels un représentant d'un État Membre, invité à parler au titre de l'article 37, a parlé au nom d'une autre entité : la 4092^e séance, à laquelle le représentant de l'Algérie a parlé au nom du Président de l'Algérie et du Président de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) [S/PV.4092 (Resumption 1)], p. 6; la 4128^e séance, à laquelle le représentant du Portugal a parlé au nom de l'Union européenne (S/PV.4128), p. 28; la 4139^e séance, à laquelle le représentant de Djibouti a parlé en tant que Coordonnateur de la sous-région d'Afrique de l'Est (S/PV.4139), p. 27; la 4140^e séance, à laquelle le représentant de l'Autriche a parlé en tant que représentant du Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) (S/PV.4140), p. 16. En plusieurs occasions, le représentant du Costa Rica a parlé au nom des États membres du Groupe de Rio, en tant que Secrétaire pro tempore (voir S/PV.4453 (Resumption 1), p. 11; S/PV.4506 (Resumption 1), p. 13; S/PV.4512 (Resumption 1), p. 2). De même, le représentant du Pérou s'est adressé au Conseil de sécurité en tant que Coordonnateur du Groupe de Rio (voir S/PV.4710, p. 22 et S/PV.4734 (Resumption 1), p. 4).

³ À la 4588^e séance, tenue le 24 juillet 2002 au sujet de la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, M. Bruno Rodriguez Parilla a fait une déclaration d'abord en tant que Président par intérim du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, après avoir sollicité une invitation en vertu de l'article 39 à ce titre. Plus tard, au cours de la même séance, il a pris la parole en tant que représentant de Cuba, en vertu de l'article 37. À ce titre, il a affirmé : « Il y a quelques instants, j'ai pris la parole dans ce débat à titre de Président par intérim du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Mais compte tenu de la gravité de la question qui a amené le Conseil à convoquer cette séance d'urgence,

Une liste d'invitations émises au titre de l'article 37 figure à l'annexe I, à la fin du présent chapitre. Pour plus de facilité uniquement, les invitations ont été groupées selon le point de l'ordre du jour.

B. Invitations émises en vertu de l'article 39 (membres du Secrétariat ou toute autre personne)

Au cours de la période examinée, la pratique du Conseil de sécurité consistant à inviter un vaste éventail de personnes à participer à ses délibérations et à les informer sur le point à l'ordre du jour s'est faite beaucoup plus fréquente. À titre de comparaison, en 1990, 15 invitations avaient été émises en vertu de l'article 39; ce chiffre est passé à 56 en 2000 et à 159 en 2003, soit 15 fois plus qu'en 1990. L'article 39 dispose ce qui suit :

Le Conseil de sécurité peut inviter des membres du Secrétariat ou toute personne qu'il considère qualifiée à cet égard à lui fournir des informations ou à lui donner leur assistance dans l'examen des questions relevant de sa compétence.

Au cours de la période concernée, outre une augmentation sensible du nombre d'invitations adressées aux hauts fonctionnaires du Secrétariat et aux représentants spéciaux du Secrétaire général, des invitations ont pour la première fois été adressées, entre autres, aux dirigeants des organes principaux de l'Organisation des Nations Unies (Assemblée générale⁴, Conseil économique et social et Cour

Cuba ne peut manquer d'y participer afin d'exprimer sa position nationale. » (S/PV.4588, p. 37). En revanche, à la 4231^e séance, tenue le 22 novembre 2000 au sujet du même point de l'ordre du jour, le représentant de Cuba a été invité en vertu de l'article 37 mais a pris la parole une première fois en tant que Président par intérim du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, puis une seconde fois en tant que représentant de Cuba (S/PV.4231 et Corr.1, p. 25).

⁴ Le seul cas recensé dans lequel le Président de l'Assemblée générale a participé aux délibérations du Conseil remonte à la 9^e séance du Conseil, tenue le 6 février 1946. Toutefois, en invitant le Président de l'Assemblée générale à faire une déclaration au cours de cette séance, le Président du Conseil de sécurité n'a pas explicitement invoqué l'article 17 du Règlement

internationale de Justice); aux institutions, programmes et fonds du système des Nations Unies (Programme des Nations Unies pour le développement, Programme alimentaire mondial, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et Organisation mondiale de la Santé); aux institutions de Bretton Woods (Banque mondiale et Fonds monétaire international); aux organisations régionales et autres organisations intergouvernementales (Organisation des États américains, Organisation internationale de la Francophonie, Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, Communauté économique des États de l'Afrique centrale, Communauté des pays de langue portugaise et Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe); et aux membres du Conseil de sécurité siégeant en leur double qualité de chef d'une mission du Conseil de sécurité et de président d'un de ses organes subsidiaires. Au cours de la période 2000-2003, des invitations ont également été transmises aux représentants des gouvernements transnationaux (Iraq) et aux représentants de mouvements de rébellion qui étaient parties à un cessez-le-feu, comme dans le cas de la République démocratique du Congo. Quelque 40 invitations ont été émises pour la première fois au cours de cette période. Une liste d'invitations émises au titre de l'article 39 figure à l'annexe II, à la fin du présent chapitre. Pour plus de facilité uniquement, les personnes invitées pour la premières fois ont été identifiées et les invitations ont été regroupées selon les quatre catégories suivantes : a) Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, missions du Conseil de sécurité et organes subsidiaires du Conseil de Sécurité; b) organes, organes subsidiaires ou institutions de l'Organisation des Nations Unies; c) organisations régionales et autres organisations internationales; d) autres personnes.

Il convient de noter certains aspects généraux de la pratique du Conseil au titre de l'article 39. Le Conseil a adressé des invitations aux représentants des organes et des organes subsidiaires des Nations Unies d'office, sans discussion officielle. Les lettres de demande de l'organe concerné ont été lues par le Président du Conseil et reflétées dans le procès-verbal de la séance, et n'ont pas été publiées en tant que documents du Conseil de sécurité. Des invitations à des représentants d'institutions des Nations Unies ont été émises dans les mêmes conditions. Dans le cas des

intérieur provisoire, qui a par la suite été remplacé par les articles 37 à 39.

invitations aux représentants d'organisations régionales ou d'autres organisations internationales, les demandes ont été présentées par un État Membre au nom du représentant proposé, et ont été systématiquement satisfaites sans donner lieu à discussion officielle. S'agissant des autres personnes, elles ont elles aussi été invitées à la demande d'un État Membre. Dans certains cas, le Président a clairement indiqué au début de la séance officielle du Conseil que les membres du Conseil étaient convenus, lors de consultations préalables, d'adresser une invitation à une personne en particulier.

Dans certains cas, des invitations émises en vertu de l'article 39 ont été adressées aux représentants d'États Membres si elles concernaient un autre rôle que celui de représentant de leur État. Des invitations ont notamment été adressées à des membres du Conseil en leur qualité de chef d'une mission du Conseil de sécurité ou de président d'un des organes subsidiaires du Conseil de sécurité. Par exemple, à la 4485^e séance, tenue le 6 mars 2002 au sujet de la situation en Érythrée et en Éthiopie, le Conseil, en vertu de l'article 39, a invité le représentant de la Norvège⁵, Chef de la mission du Conseil en Érythrée et en Éthiopie, à présenter le rapport de la mission.

C. Invitations émises sans référence aux articles 37 ou 39

Si la plupart des invitations ont été émises en vertu des articles 37 ou 39, certaines l'ont été sur la base de consultations préalables, de la pratique passée ou, dans certains cas, sans mention d'une base. Il s'agissait notamment d'invitations à des chefs d'État, à des représentants de missions d'observation et à d'autres personnes. Dans ces cas, la base sur laquelle les personnes ont été invitées n'a suscité ni observations, ni discussion.

⁵ Lorsque le représentant permanent de la Norvège a présenté son rapport, il avait pris place à l'extrémité de la table du Conseil et n'occupait pas le siège réservé à sa délégation. La Norvège occupait la présidence du Conseil depuis le mois de mars 2002, le Ministre des affaires étrangères de ce pays avait pris la tête de la délégation et présidait la séance. Voir les autres cas suivants pour d'autres exemples d'invitations adressées à des membres du Conseil en vertu de l'article 39: S/PV.4264, S/PV.4283, S/PV.4325, S/PV.4405; 2002 : S/PV.4485, S/PV.4538 et S/PV.4561.

Six cas sont présentés ci-après. Le cas n° 1 décrit la nouvelle pratique relative aux invitations adressées à des pays qui fournissent des contingents aux missions de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies; le cas n°2 détaille la procédure mise en place au cours de la période, qui permet aux nouveaux membres du Conseil de sécurité d'assister aux consultations plénières informelles et aux séances officielles des organes subsidiaires; et les cas n°s 3 et 6 illustrent la pratique du Conseil consistant à émettre des invitations qui n'entrent ni dans le cadre de l'article 37, ni dans le cadre de l'article 39.

Cas n° 1 **Participation des pays fournisseurs de contingents**

Dans le but de renforcer la coopération avec les pays qui fournissent des contingents, le Conseil de sécurité a décidé, par la section A de l'annexe II de la résolution 1353 (2001), d'organiser des séances, publiques ou à huis clos, avec la participation des pays fournisseurs de contingents, y compris à la demande de ceux-ci et sans préjudice des dispositions de son Règlement intérieur provisoire, afin que les questions qui revêtaient une importance décisive pour une opération de maintien de la paix donnée soient examinées en profondeur et à un niveau élevé.

Dans une note du Président datée du 27 août 2002⁶, le Conseil a encore clarifié la procédure régissant la participation aux séances à huis clos avec les pays fournisseurs de contingents en décidant que les acteurs concernés dont la liste figurait au paragraphe 3 c)-h) de la section B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001) et qui souhaitaient participer à une séance donnée devaient en faire la demande au Président du Conseil de sécurité.

Les pays fournisseurs de contingents, existants ou potentiels, ont participé à 53 séances à huis clos au cours de la période 2001-2003, en application de la résolution 1353 (2001)⁷. Les invitations n'ont pas été

envoyées aux pays fournisseurs de contingents en vertu de l'article 37 lorsque la réunion du Conseil était convoquée aux termes de la résolution 1353 (2001). Ces pays ont participé sur la base d'une lettre d'invitation envoyée préalablement par le Président⁸.

Cas n° 2 **Invitations adressées à des nouveaux membres du Conseil : consultations informelles et séances officielles des organes subsidiaires**

Au cours de la période considérée, la question des invitations adressées aux nouveaux membres du Conseil de sécurité a été abordée dans deux notes du Président du Conseil. La première de ces notes, datée du 28 février 2000⁹, indiquait que le Conseil était convenu que les membres nouvellement élus seraient, à leur demande, invités à observer les consultations informelles des membres du Conseil au cours du mois précédant immédiatement le début de leur mandat, et ce afin de leur permettre de se familiariser avec les activités du Conseil. La participation devait se situer au niveau des représentants permanents ou des représentants permanents adjoints.

La seconde note, datée du 22 novembre 2002¹⁰, élargissait la portée de la note de février 2000 et s'y substituait. Elle précisait que les membres nouvellement élus du Conseil de sécurité seraient invités à assister aux consultations plénières informelles et aux séances officielles des organes subsidiaires du Conseil au cours du mois précédant immédiatement le début de leur mandat, et ce afin de leur permettre de se familiariser avec les activités du Conseil (avec effet au 1^{er} décembre 2002).

Les membres du Conseil de sécurité ont également décidé que si un nouveau membre était appelé à assurer la présidence du Conseil au cours des deux premiers mois de son mandat, il serait invité à assister aux consultations plénières informelles pendant les deux mois précédant immédiatement le début de son mandat. Les membres du Conseil sont en outre

⁶ S/2002/964.

⁷ S/PV.4369, S/PV.4371, S/PV.4386, S/PV.4391, S/PV.4397, S/PV.4425, S/PV.4426, S/PV.4435, S/PV.4446, S/PV.4455, S/PV.4456, S/PV.4457, S/PV.4477, S/PV.4483, S/PV.4491, S/PV.4496, S/PV.4520, S/PV.4527, S/PV.4545, S/PV.4549, S/PV.4550, S/PV.4553, S/PV.4569, S/PV.4576, S/PV.4586, S/PV.4587, S/PV.4599, S/PV.4610, S/PV.4612, S/PV.4617, S/PV.4648, S/PV.4620,

S/PV.4669, S/PV.4687, S/PV.4689, S/PV.4690, S/PV. 4716, S/PV.4724, S/PV.4733, S/PV.4755, S/PV.4763, S/PV.4767, S/PV.4769, S/PV.4778, S/PV.4781, S/PV.4795, S/PV.4796, S/PV.4821, S/PV.4827, S/PV.4847, S/PV.4854, S/PV.4866 et S/PV.4878.

⁸ S/2002/603, p. 6.

⁹ S/2000/155.

¹⁰ S/2002/1276.

convenus que chacune des délégations des nouveaux membres serait représentée au niveau des représentants permanents ou des représentants permanents adjoints pour les consultations informelles, et par n'importe lequel des membres de leur délégation pour les séances officielles des organes subsidiaires du Conseil. Dans ce dernier cas, la note ajoutait que les présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité ne devaient en aucun autre cas s'écarter de la pratique du Conseil relative à la participation des nouveaux membres sans l'avis du Conseil.

Cas n° 3

Invitations adressées à des chefs d'État

En règle générale, les chefs d'État ont été invités sans mention d'une base. Par exemple, à la 4092^e séance, tenue le 24 janvier 2000 au sujet de la situation concernant la République démocratique du Congo, les Présidents de la République démocratique du Congo, du Rwanda, de la Zambie, du Mozambique, de l'Ouganda, du Zimbabwe et de l'Angola ont été tour à tour invités par le Président en ces termes :

J'ai maintenant le grand honneur et le privilège d'inviter le Secrétaire général et le Chef du Protocole à escorter Son Excellence M.____, Président de _____, à la table du Conseil¹¹.

En septembre 2000, le Président Ismail Omar Guelleh de la République de Djibouti a simplement été « invité à participer aux délibérations » – lors d'une séance à huis clos, au cours de laquelle il a fait un exposé au Conseil sur l'initiative de paix de Djibouti en relation avec la situation en Somalie.

Aux séances publiques des 2 et 7 février 2001, le Président Laurent-Désiré Kabila de la République démocratique du Congo et le Président Paul Kagame du Rwanda ont été invités à la table du Conseil « conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables »¹².

¹¹ à la même séance, les ministres des affaires étrangères ont été invités en vertu de l'article 37 (S/PV.4092, p. 2 et 3).

¹² S/PV.4271 et S/PV.4273.

Cas n° 4

Invitations adressées à des observateurs

L'Observateur permanent de la Suisse. Avant que la Suisse devienne Membre des Nations Unies, en septembre 2002, son Observateur permanent était généralement invité à participer aux débats sans droit de vote « conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables »¹³. En deux occasions, toutefois, aucune base n'a été invoquée pour l'invitation de l'Observateur permanent de la Suisse à participer à une séance¹⁴.

L'Observateur permanent du Saint-Siège. L'Observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'Organisation des Nations Unies a été invité à participer aux délibérations du Conseil « conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables »¹⁵.

L'Observateur permanent de la Palestine. Le Président, avec l'assentiment du Conseil, a généralement invité l'Observateur permanent de la Palestine « à participer au débat en cours, conformément au Règlement intérieur provisoire et à la pratique antérieure »¹⁶.

Cas n° 5

Invitations adressées à des représentants de gouvernements de transition

À une séance à huis clos tenue le 11 janvier 2001, le Premier Ministre du Gouvernement national de transition de la Somalie a été invité à faire un exposé au Conseil « conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables »¹⁷. Aucune référence n'a été faite à l'article 37, car le Gouvernement national de transition n'occupait pas le siège de la Somalie aux Nations Unies. L'article 39 n'a pas non plus été invoqué, puisque le Premier Ministre était invité non pas à titre individuel mais en tant que chef du Gouvernement national de transition.

Aux 4434^e et 4443^e séances, tenues respectivement les 6 et 20 décembre 2001 en vue de

¹³ Voir, par exemple, S/PV.4108, S/PV.4109, S/PV.4286, S/PV.4312 et S/PV.4568.

¹⁴ S/PV. 4128 et S/PV.4264.

¹⁵ S/PV.4709 (Resumption 1 et Corr. 1), p. 2.

¹⁶ Voir, par exemple, S/PV.4588 et S/PV.4726.

¹⁷ S/PV.4196.

débattre de la situation en Afghanistan, le Président (Mali) a informé le Conseil qu'il avait reçu une lettre du représentant de l'Afghanistan, par laquelle celui-ci demandait à être invité à participer aux délibérations sur le point à l'ordre du jour du Conseil. Le Président n'a pas mentionné l'article 37 (ni aucun autre article) à aucune de ces séances comme base de l'invitation, mais a indiqué ce qui suit :

« En accédant à cette demande, le Conseil de sécurité rappelle que l'autorité intérimaire en Afghanistan sera établie le 22 décembre 2001. Conformément au paragraphe 3 de l'Accord définissant les arrangements provisoires applicables en Afghanistan en attendant le rétablissement d'institutions étatiques permanentes, signé à Bonn le 5 décembre 2001, l'autorité intérimaire occupe le siège de l'Afghanistan à l'Organisation des Nations Unies et dans ses institutions spécialisées, ainsi que dans les autres institutions et conférences »¹⁸.

Cas n° 6 **Participation sans invitation officielle**

À la 4422^e séance, tenue le 20 novembre 2001 au sujet du sort des enfants en temps de conflit armé, la Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), invitée au titre de l'article 39, a présenté M. Alhaji Sawaneh, ancien enfant soldat originaire de Sierra Leone, qui s'est adressé au Conseil sans y avoir été officiellement invité¹⁹. De même, à la 4528^e séance, tenue le 7 mai 2002 sur le même point de l'ordre du jour, le Conseil a entendu les déclarations de trois enfants (M. Wilmot Wungko, M^{lle} Eliza Kantardzic and M. Jose Cabral); ceux-ci n'avaient pas été officiellement invités, mais lorsque le président a invité la Directrice générale de l'UNICEF à prendre place à la table du Conseil, il a stipulé qu'ils l'accompagneraient. À la fin de sa déclaration, la Directrice générale les a présentés, et le Président leur a donné la parole²⁰.

À la 4460^e séance, tenue le 29 janvier 2002 au sujet de la situation en Afrique, M. Javier Solana, Haut-Représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et la sécurité commune, s'est adressé au Conseil de sécurité sans y avoir été officiellement invité. Le représentant de l'Espagne, en sa qualité de Président de l'Union européenne, a présenté M. Solana à la fin de sa déclaration²¹.

De même, à la 4472^e séance, tenue le 13 février 2002 au sujet de la situation en Angola, le Coordonnateur des opérations humanitaires pour l'Angola, M. Erick de Mul, s'est adressé au Conseil sans avoir été officiellement invité à participer aux débats. Au cours de cette séance, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, qui avait été invité à présenter un exposé au Conseil en vertu de l'article 39, a indiqué qu'avec la permission du Président, il demanderait à M. de Mul de répondre à certaines des questions posées. Ensuite, pour lui permettre de compléter les réponses apportées par le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence aux questions posées par les membres du Conseil, le Président a donné la parole à M. de Mul²².

En une autre occasion, à la 4538^e séance, tenue le 22 mai 2002 au sujet de la situation en Afrique, le Conseil a entendu une déclaration de M. Hans Dahlgren, Représentant spécial de la présidence de l'Union européenne pour les pays de l'Union du fleuve Mano. Le Représentant spécial, qui n'avait pas été officiellement invité à participer aux délibérations, a été présenté par le représentant de l'Espagne en sa qualité de Président de l'Union européenne²³. Avant de lui donner la parole, le Président a précisé que dans sa lettre à la Présidence par laquelle il demandait à être invité au débat, le représentant de l'Espagne avait informé le Conseil qu'après ses remarques liminaires, il souhaitait donner la parole à M. Dahlgren²⁴.

Six personnes se sont adressées au Conseil de sécurité par l'intermédiaire d'un enregistrement vidéo, sans avoir été invité à participer à la 4090^e séance du

¹⁸ S/PV.4434, p. 2 et S/PV.4443, p. 2. Voir également la partie consacrée aux États en transition au chapitre 3 (Participation) du présent supplément. Voir première partie, point A « Invitations émises en vertu de l'article 37 » et point C « Invitations émises sans référence aux articles 37 ou 39 ».

¹⁹ S/PV.4422, p. 7.

²⁰ S/PV.4528, p. 7 et 9.

²¹ S/PV.4460 (Resumption 1), p. 25. Au cours de la période concernée, en plusieurs occasions, M. Solana a également été invité en cette même qualité, au titre de l'article 39. Voir le tableau relatif aux invitations émises en vertu de l'article 39, en annexe au présent chapitre.

²² S/PV.4472, p. 22.

²³ S/PV.4538, p. 30.

²⁴ Ibid., p. 31.

Conseil tenue le 18 janvier 2000 pour débattre de la situation en Angola. Le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 864 (1993) a fait rapport de sa récente visite en Angola et a inclus dans sa présentation le témoignage enregistré sur bande vidéo de six personnes qui avaient quitté l'União Nacional para a Independência Total de Angola (UNITA) ou avaient été capturées lors de récents combats²⁵.

D. Demandes d'invitations qui ont été refusées ou qui n'ont pas été suivies d'effet

Note

Au cours de la période concernée, le Conseil de sécurité a poursuivi sa pratique consistant à émettre des invitations d'office, sans discussion officielle. Toutefois, dans un cas (cas n° 7), une discussion a eu lieu au Conseil, qui a refusé une demande d'invitation à participer aux délibérations.

Cas n° 7

À la 4164^e séance, tenue le 23 juin 2000 en relation avec l'exposé de M. Carl Bildt, Envoyé spécial du Secrétaire général dans les Balkans, le Président a informé le Conseil qu'il avait reçu plusieurs demandes de participation, que ce soit au titre de l'article 37, au titre de l'article 39, ou sans référence à aucun de ces deux articles. Il a proposé de procéder en trois phases. Au cours de la première phase, il demanderait s'il existe des objections à ce que le Conseil donne une réponse favorable aux demandes soumises par les représentants des États Membres au titre de l'article 37; dans la seconde phase, il demanderait s'il existe des objections aux deux propositions d'invitations au titre de l'article 39. Au cours de la troisième phase, il demanderait s'il existe des objections à ce que le Conseil donne une réponse favorable à la demande de M. Vladislav Jovanovic, qui ne faisait référence ni à l'article 37, ni à l'article 39. S'il existait une objection à l'une de ces demandes de participation, il soumettrait cette demande au vote des membres du Conseil²⁶.

Le représentant de la Fédération de Russie a fait remarquer que lorsque la question avait été abordée la veille en consultations, il avait proposé que le Conseil donne une suite favorable à toutes les demandes de participation à cette séance. Puisque c'était la première, il apprécierait que le Conseil se prononce sur cette proposition²⁷.

Le Président a demandé au Conseil de voter sur la proposition de la Fédération de Russie, à savoir de prendre une décision unique concernant toutes les demandes, considérées comme un tout. En d'autres termes, soit le Conseil accepterait toutes les demandes, soit il les rejeterait en bloc.

Le résultat du vote a été le suivant : 4 pour, 10 contre et une abstention. La proposition de la Fédération de Russie n'a pas été adoptée du fait qu'elle n'a pas recueilli le nombre de voix requis.

Le Président a ensuite appelé le Conseil à examiner successivement les demandes soumises au titre de l'article 37, puis de l'article 39 et, finalement, celle de M. Jovanovic. Le Conseil a approuvé les demandes de participation émises au titre des articles 37 et 39. Enfin, le Président a demandé s'il existait des objections à ce que le Conseil donne une suite favorable à la demande de participation soumise par M. Jovanovic²⁸.

Le représentant des États-Unis s'est opposé à la proposition visant à permettre à M. Jovanovic « ou à toute autre personne qui prétendrait représenter son gouvernement » de prendre la parole au Conseil, au motif que M. Jovanovic représentait un gouvernement dont les plus hauts dirigeants avaient été accusés de crimes de guerre et autres violations du droit humanitaire international. Il a également fait observer que permettre à tout représentant de ces hauts dirigeants de participer à la présente réunion ou à toute autre reviendrait à passer outre aux accusations, porterait atteinte au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et engagerait le Conseil sur une voie juridique et morale qui saperait le sérieux de la

²⁷ Ibid.

²⁸ Aux 4012^e et 4108^e séances, tenues respectivement le 16 février 2000 et 6 mars 2000, en vue de l'examen des résolutions du Conseil de sécurité 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) [http://undocs.org/fr/S/RES/1367\(2001\)](http://undocs.org/fr/S/RES/1367(2001)), M. Jovanovic a été invité « en réponse à sa demande ».

²⁵ S/PV.4090, p. 6.

²⁶ S/PV.4164, p. 2.

réunion. Pour cette raison, il a demandé que la proposition d'invitation soit mise aux voix²⁹.

Le représentant de l'Ukraine, notant qu'un assez grand nombre d'évolutions importantes avaient eu lieu dans la méthode de travail et les procédures adoptées par le Conseil de sécurité, dont la plus importante était la tendance à une participation accrue de non-membres aux débats du Conseil, a souligné qu'il existait une contradiction entre cette tendance et la demande de voter sur la participation au débat d'un représentant de la République fédérale de Yougoslavie. Il a ajouté que la République fédérale de Yougoslavie continuait de participer au processus de paix dans les Balkans, était signataire de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, pays hôte de la présence internationale au Kosovo ainsi que partie au règlement du différend de Prevlaka. Rappelant les dispositions de l'Article 32 de la Charte, aux termes duquel tout État partie à un différend examiné par le Conseil de sécurité doit être invité à participer aux discussions relatives à ce différend, il a affirmé que la République fédérale de Yougoslavie demeurait de facto partie à tous les aspects du processus de paix dans les Balkans et était à ce titre autorisée à participer aux débats du Conseil de sécurité. Pour conclure son intervention, le représentant de l'Ukraine a rappelé que le Conseil de sécurité avait adopté « une forme spéciale d'invitation » face à une demande de participation de la République fédérale de Yougoslavie, conformément à laquelle le Président du Conseil – en réponse à une demande écrite du représentant de la République fédérale de Yougoslavie – invitait nommément ce représentant à intervenir dans le débat. Il a ajouté qu'il ne voyait aucune raison de rejeter cette pratique, qui existait depuis près de huit ans³⁰.

En l'absence d'autres intervenants, le Président a appelé le Conseil à voter sur la demande soumise par M. Jovanovic. Le résultat du vote a été le suivant : 4 pour, 7 contre et 4 abstentions. La proposition n'a donc pas été adoptée, n'ayant pas recueilli le nombre de voix requis. À la suite du vote, un certain nombre de membres ont fait des déclarations.

La Chine a fait observer qu'exclure la République fédérale de Yougoslavie du Conseil de sécurité et l'empêcher d'intervenir ne contribuerait pas au règlement du problème des Balkans, et que « le Conseil

de sécurité ne doit priver un État souverain de son droit d'exprimer sa position », cette démarche allant à l'encontre de l'esprit de la Charte des Nations Unies³¹.

L'Argentine a expliqué que son abstention se fondait sur « les sérieux doutes de sa délégation quant aux raisons qui sous-tendent le déni de participation à ce débat à M. Jovanovic », et que ce vote n'impliquait nullement un appui, un aval ou une sympathie envers le régime de Belgrade³².

La France a voté contre la participation de M. Jovanovic car elle l'estimait « inappropriée », sans toutefois contester, sur le principe, la possibilité pour M. Jovanovic de prendre part à une réunion du Conseil de sécurité³³.

La Fédération de Russie a rappelé qu'en vertu de l'Article 31 de la Charte, la République fédérale de Yougoslavie avait le droit de participer à ce débat, à la lumière du fait que ses intérêts étaient directement affectés par la question en discussion. Il a conclu que sans la pleine participation de la République fédérale de Yougoslavie, la réunion du Conseil de sécurité sur les Balkans perdrait sa pertinence puisque dans la discussion sur le règlement du problème l'une des parties clefs était éliminée³⁴.

³¹ Ibid., p. 5.

³² Ibid.

³³ Ibid.

³⁴ Ibid., p. 5 et 6.

²⁹ S/PV.4164, p. 3 et 4.

³⁰ Ibid., p. 4.

Deuxième partie

Procédure relative à la participation aux débats du Conseil de sécurité

Note

La deuxième partie concerne la procédure ayant trait à la participation, une fois l'invitation émise, des États ou des personnes invitées. La section A concerne la phase des débats durant laquelle les personnes invitées peuvent être entendues, et inclut un cas (cas n° 8) relatif au moment où l'invitation est émise. La section B concerne les restrictions à la participation. Elle comprend un cas (cas n° 9) dans lequel un représentant n'ayant pas été officiellement invité a posé des questions par l'intermédiaire d'un membre du Conseil et un autre (cas n° 10) dans lequel un échange de communications a eu lieu entre le Président du Conseil et un État non-membre au sujet du format proposé, qui selon l'État non-membre limitait la participation.

A. Phase des débats durant laquelle les personnes invitées peuvent être entendues

Cas n° 8

À la 4828^e séance, tenue le 16 septembre 2003 en vue de l'examen de la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, un projet de résolution³⁵ a été mis aux voix, mais n'a pas été adopté en raison du vote négatif d'un membre permanent. Après le vote et les explications de vote des membres du Conseil, le Président a invité l'Observateur permanent de la Palestine et le représentant d'Israël à participer à la séance « conformément à la décision prise à la 4824^e séance »³⁶.

Prenant la parole, l'Observateur permanent de la Palestine a introduit son intervention comme suit :

« Pour mémoire, pendant toutes les années où j'ai travaillé ici, je n'ai jamais vu le Conseil de sécurité nous inviter à prendre place à la table du Conseil alors qu'une question était en cours d'examen. Le Conseil a également décidé de procéder au vote en notre absence. Je ne sais pas la raison de cette décision, mais je crois

comprendre qu'il ne s'agit pas de la pratique habituelle suivie lors des autres séances »³⁷.

En réponse aux remarques de l'Observateur permanent de la Palestine, le Président a indiqué qu'il « voudrait assurer le Conseil dans son ensemble et ceux qui le regardent que la procédure suivie par la présidence est en harmonie avec les conseils du Secrétariat et en conformité avec la pratique établie du Conseil »³⁸.

B. Restrictions à la participation aux délibérations

Au cours de la période concernée, la question de la durée de la participation des personnes invitées à participer aux délibérations n'a suscité aucune discussion. En règle générale, lorsque l'examen d'une question s'étalait sur plusieurs séances, le Président a renouvelé l'invitation à chaque séance consécutive après l'adoption de l'ordre du jour, conformément à la pratique en vigueur.

Le Conseil a continué à suivre la pratique générale consistant à ne pas permettre aux représentants invités de débattre des questions de procédure, comme l'adoption de l'ordre du jour, l'émission des invitations ou le report de l'examen d'une question³⁹.

Le cas n° 9 illustre une exception relative à la formulation de questions au cours d'un exposé par le truchement d'un membre du Conseil. Le cas n° 10 porte sur un autre cas dans lequel, conformément à un accord préalable, des restrictions ont été imposées à la participation d'États non-membres.

Cas n° 9

À la 4308^e séance, tenue le 5 avril 2001 pour débattre de la situation au Timor oriental, M. Hedi Annabi, Sous-Secrétaire général aux opérations de

³⁷ Ibid., p. 6.

³⁸ Ibid.

³⁹ Une exception est toutefois à noter : les remarques formulées par l'Observateur permanent de la Palestine à la 4828^e séance; voir cas n° 8 dans la deuxième partie, section A du présent chapitre.

³⁵ S/2003/891.

³⁶ S/PV.4828, p. 5.

maintien de la paix, a été invité à faire un exposé au Conseil au titre de l'article 39. Le président a déclaré :

Les membres du Conseil s'attendent à ce que je dirige cette séance de façon détendue. Nous apportons avec nous dans la salle du Conseil – pour les non-membres du Conseil de sécurité, nos partenaires à l'ONU – notre style de consultations officieuses, car le Conseil souhaite accroître la transparence de ses travaux et les partager davantage avec les non-membres du Conseil et les médias lorsqu'il n'y a pas de raison, que ce soit en matière de discrétion ou de confidentialité, pour que nous soyons dans l'autre salle. ...

Je me réjouis également que les non-membres du Conseil participent à cette séance et aient été encouragés à poser toutes les questions qu'ils pourraient avoir au sujet du Timor oriental, par l'intermédiaire des membres du Conseil. Ils pourront le faire tout au long du débat. S'ils ont des questions, ils n'ont qu'à s'adresser à un ami membre du Conseil et lui demander de les poser. »⁴⁰

Ensuite, le représentant de la Colombie a soumis quatre questions à M. Annabi au nom de la délégation brésilienne⁴¹.

Cas n° 10

Préalablement à la session récapitulative tenue à la fin du mois d'avril 2003, le Président (Mexique) a distribué un document officieux indiquant que la présidence approcherait les présidents des groupes régionaux afin d'assurer la participation de deux membres de chaque groupe. Par une lettre datée du 28 avril 2003 adressée au Président du Conseil de sécurité⁴², l'Inde s'opposait à ce principe, au motif qu'il serait « déraisonnable et contraire à la pratique courante » de demander à un ou deux États Membres de représenter une région comptant de multiples membres dans un débat au Conseil. L'Inde estimait en outre « illogique » d'inviter le même nombre de représentants issus des différents groupes régionaux, chacun de ces groupes comptant un nombre de membres différent. Elle pensait également que limiter le nombre d'États invités à participer au débat

récapitulatif était contraire à l'objectif d'une plus grande transparence et d'une plus grande ouverture dans le fonctionnement du Conseil.

Par une lettre⁴³ datée du 1^{er} mai 2003, le Mexique a réagi en exprimant son ferme attachement à l'ouverture et à la transparence des travaux du Conseil et a fait observer que celui-ci avait choisi une formule déjà employée avec succès lors de précédentes séances du Conseil, notamment les séances de récapitulation de 2002, dans le but d'utiliser au mieux le temps en tenant des réunions courtes mais utiles, tout en favorisant la représentation équitable des vues des participants de toutes les régions.⁴⁴

⁴³ S/2003/516, annexe.

⁴⁴ D'après le procès-verbal de la séance récapitulative tenue le 30 avril 2003 (S/PV.4748 et Corr.1), la formule proposée par le Président dans le document officieux a été adoptée.

⁴⁰ S/PV.4308 et Corr.1, p. 2.

⁴¹ Ibid., p. 12.

⁴² S/2003/508, annexe.

Annexe I

Invitations émises en vertu de l'article 37

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
2000		
La situation en Afrique	Afrique du Sud, Algérie, Australie, Brésil, Bulgarie, Cap-Vert, Chypre, Croatie, Cuba, Djibouti, Éthiopie, Indonésie, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Mongolie, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Portugal, République démocratique du Congo, République de Corée, Sénégal, Zambie, Zimbabwe	4087°
	Afrique du Sud, Algérie	4096°
La situation en Croatie	Allemagne, Croatie, Italie	4088°
La situation en Angola	Angola	4090°
	Angola, Brésil, Japon, Lesotho, Mozambique, Norvège	4178°
La situation au Burundi	Burundi	4091° (4201°) ^a
La situation concernant la République démocratique du Congo	Afrique du Sud, Algérie, Belgique, Brésil, Burundi, Colombie, Égypte, Érythrée, Inde, Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Lesotho, Norvège, Portugal, République-Unie de Tanzanie	4092°
	République démocratique du Congo	4237°
	Portugal, République démocratique du Congo	4104° [4132° (privée)]
	Algérie	4156°
	Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Pakistan, Portugal, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Swaziland, Zambie, Zimbabwe	4143° (4207°, 4247°)
La situation en Sierra Leone	Sierra Leone	4099° (4111°, 4134°, 4253°, 4145°, 4168°, 4184°, 4186°, 4199°, 4216°)
	Algérie, Djibouti, Inde, Japon, Jordanie, Mozambique, Norvège, Pakistan, Portugal, Sierra Leone	4139°
	Ghana, Guinée, Liberia, Mali, Nigéria, Togo	4163°

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
Protection du personnel des Nations Unies, du personnel associé et du personnel humanitaire dans les zones de conflit	Afrique du Sud, Australie, Bélarus, Brésil, Égypte, Japon, Nouvelle-Zélande, Norvège, Portugal, République de Corée, Singapour, Slovénie, Uruguay	4100°
Résolutions du Conseil de sécurité 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999), 1244 (1999)	Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Chili, Croatie, Danemark, Égypte, Espagne, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Grèce, Hongrie, Inde, Irlande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Lituanie, Maroc, Mexique, Norvège, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie	4102°
	Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Arménie, Australie, Autriche, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Chili, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Grèce, Hongrie, Indonésie, Iraq, Irlande, Italie, Japon, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Maroc, Mexique, Norvège, Pakistan, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie	4108°
	Albanie, Autriche, Yougoslavie	4225°, 4232°, 4249°
	Albanie, Espagne, Portugal,	4153°
Exposé de M. Carl Bildt, Envoyé spécial du Secrétaire général dans les Balkans	Bosnie-Herzégovine, ex-République yougoslave de Macédoine	4105°
	Albanie, Autriche, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Grèce, Iraq, Japon, Norvège, Pakistan, Portugal, Roumanie, Slovénie, Turquie	4164°
Maintien de la paix et de la sécurité : aspects humanitaires des questions dont le Conseil de sécurité est saisi	Afrique du Sud, Autriche, Bélarus, Brésil, Bulgarie, Colombie, Égypte, Inde, Iran (République islamique d'), Norvège, Pakistan, Portugal	4109°
La question concernant Haïti	Haïti	4112°

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
La situation en Angola	Afrique du Sud, Angola, Bélarus, Belgique, Burkina Faso, Maroc, Rwanda, Togo, Zambie	4113 ^e
	Angola	4126 ^e
	Angola, Belgique, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Espagne, Gabon, Mozambique, Nouvelle-Zélande, Portugal, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Togo et Zimbabwe	4129 ^e
La situation au Timor oriental	Indonésie	4114 ^e , 4198 ^e , 4206 ^e
	Australie, Brésil, Indonésie, Japon, Nouvelle-Zélande, Norvège, Portugal, République de Corée	4165 ^e , 4191 ^e
	Australie, Indonésie, Japon, Nouvelle-Zélande, Portugal	4180 ^e
	Australie, Brésil, Indonésie, Japon, Mozambique, Nouvelle-Zélande	4203 ^e
La situation au Tadjikistan et le long de la frontière tadjiko-afghane	Tadjikistan	4115 ^e
	Autriche, Iran (République islamique d'), Japon, Kazakhstan, Ouzbékistan, Pakistan, Portugal, Tadjikistan, Turkménistan	4140 ^e
La situation en Bosnie-Herzégovine	Allemagne, Bosnie-Herzégovine, Italie, Portugal et Turquie	4117 ^e (4169 ^e , 4209 ^e , 4245 ^e)
	Allemagne, Italie	4162 ^e
	Autriche, République fédérale de Yougoslavie.	4222 ^e
Maintien de la paix et de la sécurité et consolidation de la paix après les conflits	Afrique du Sud, Algérie, Bahreïn, Costa Rica, Croatie, Égypte, Indonésie, Japon, Mongolie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Portugal, Singapour	4118 ^e
La situation en Guinée-Bissau	Guinée-Bissau	4121 ^e
	Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mozambique, Sénégal	4238 ^e
La situation en Afghanistan	Afghanistan	4124 ^e
	Afghanistan, Inde, Kirghizistan, Tadjikistan	4251 ^e
	Afghanistan, Iran (République islamique d'), Ouzbékistan, Pakistan	4325 ^e
La situation concernant le Rwanda	Rwanda	4127 ^e

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
Questions générales relatives aux sanctions	Allemagne, Australie, Bulgarie, Cuba, ex-République yougoslave de Macédoine, Iraq, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Portugal, Suède, Turquie	4128 ^e
Protection des civils dans les conflits armés	Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Colombie, Égypte, Indonésie, Israël, Japon, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Portugal, République de Corée, Singapour, Soudan	4130 ^e
La situation au Moyen-Orient	Liban	4146 ^e
Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	Rwanda	4150 ^e
Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994		
La situation en Somalie	Djibouti, Égypte, Éthiopie, Jamahiriya arabe libyenne, Portugal, Yémen	4166 ^e
La responsabilité du Conseil de sécurité dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales : le VIH/sida et les opérations internationales de maintien de la paix	Indonésie, Malawi, Ouganda, Zimbabwe	4172 ^e
Rôle du Conseil de sécurité dans la prévention des conflits armés	Autriche, Brésil, Colombie, Indonésie, Japon, Kenya, Norvège, Ouganda, Pakistan, République de Corée, Rwanda, Sénégal, République-Unie de Tanzanie	4174 ^e

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
Le sort des enfants en temps de conflit armé	Afrique du Sud, Autriche, Barbade, Colombie, Équateur, Inde, Indonésie, Iraq, Japon, Kenya, Lesotho, Mozambique, Népal, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Norvège, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Sierra Leone, Soudan	4176°
La situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie	Japon, Norvège, Érythrée, Éthiopie	4187°
La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Jordanie, Koweït, Liban, Malte, Mauritanie, Maroc, Népal, Oman, Pakistan, Qatar, République arabe syrienne, Soudan, Turquie, Viet Nam, Yémen	4204°
	Israël	4218° (à huis clos), 4234° (à huis clos), 4248°
	Cuba, Afrique du Sud, Égypte, Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie	4231°
Les femmes et la paix et la sécurité	Afrique du Sud, Australie, Bélarus, Botswana, Chypre, Croatie, Égypte, Émirats arabes unis, Éthiopie, Guatemala, Inde, Indonésie, Japon, Liechtenstein, Malawi, Mozambique, Népal, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pakistan, République de Corée, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Singapour, Zimbabwe	4208°
Pas de sortie sans stratégie	Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Bélarus, Croatie, Danemark, Égypte, Finlande, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Norvège, Pakistan, Philippines, Portugal, Rwanda, Singapour, Slovaquie, Thaïlande	4223°
Lettre datée du 10 novembre 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente des Îles Salomon auprès de l'Organisation des Nations Unies	Îles Salomon	4224°

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
La situation en Guinée à la suite des attaques survenues récemment à la frontière avec le Libéria et la Sierra Leone	Guinée	4252°
2001		
Renforcement de la coopération avec les pays qui fournissent des contingents	Afrique du Sud, Argentine, Australie, Bulgarie, Canada, Égypte, Fidji, Inde, Japon, Jordanie, Malaisie, Népal, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pologne, République de Corée, Roumanie, Sénégal, Suède, Zambie	4257°
Résolutions du Conseil de sécurité 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999)	Suède, Yougoslavie	4258° (4277°)
	Belgique, ex-République yougoslave de Macédoine, Yougoslavie	4359°
	Allemagne, Argentine, Bulgarie, Canada, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie, Yougoslavie	4286°
La responsabilité du Conseil de sécurité dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales : le VIH/sida et les opérations internationales de maintien de la paix	Canada, Costa Rica, Inde, Nigéria, Suède	4259°
La situation en République centrafricaine	République centrafricaine	4261°
	Belgique, Égypte, République centrafricaine	4380°
	République centrafricaine	4382°
La situation en Sierra Leone	Belgique, Burkina Faso, Canada, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Libéria, Niger, Sierra Leone, Suède	4264°
	Sierra Leone	4306°
	Canada, Nigéria, Pakistan, Sierra Leone, Suède	4340° (4374°)
La situation au Timor oriental	Australie, Brésil, Chili, Fidji, Indonésie, Japon, Mozambique, Nouvelle-Zélande, Philippines, République de Corée, Suède	4265°
	Australie, Brésil, Canada, Indonésie, Japon, Nouvelle-Zélande, Portugal, République de Corée, Suède	4321°

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
	Australie, Belgique, Brésil, Canada, Indonésie, Japon, Nouvelle-Zélande, Philippines, Portugal, République de Corée	4351 ^e
	Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Danemark, Finlande, Indonésie, Japon, Mexique, Namibie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, Suède	4358 ^e
	Australie, Belgique, Chili, Indonésie, Japon, Nouvelle-Zélande, Portugal	4367 ^e
	Australie, Belgique, Brésil, Brunéi Darussalam, Cambodge, Fidji, Indonésie, Japon, Malaisie, Mexique, Mozambique, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Portugal, République de Corée, Thaïlande	4403 ^e
Exposé de S. E. M. Mircea Geoana, Ministre des affaires étrangères de la Roumanie et Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe	Roumanie	4266 ^e
La situation en Géorgie	Géorgie	4269 ^e
Consolidation de la paix : vers une approche globale	Algérie, Argentine, Croatie, Égypte, Guatemala, Inde, Iran (République islamique d'), Japon, Malaisie, Mongolie, Népal, Nouvelle-Zélande, Nigéria, République de Corée, Roumanie, Sénégal, Suède	4272 ^e
La situation en Guinée à la suite des attaques survenues récemment à la frontière avec le Libéria, la situation au Libéria et la situation en Sierra Leone	Gambie, Guinée, Libéria, Mali, Nigéria, Sierra Leone, Togo	4276 ^e
La situation concernant la République démocratique du Congo	Togo	4279 ^e
	Angola, Burundi, Canada, Japon, Namibie, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Soudan, Suède, Zimbabwe	4317 ^e
	Burundi, Égypte, Japon, Namibie, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Suède	4327 ^e
	Belgique, Namibie, République démocratique du Congo, Rwanda, Zimbabwe	4348 ^e (4361 ^e)

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
	Belgique, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, Zambie, Zimbabwe	4395°
	Angola, Burundi, Namibie, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Zambie, Zimbabwe	4410°
	Belgique	4412°
	Afrique du Sud, Angola, Belgique, Burundi, Canada, Japon, Namibie, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Zambie, Zimbabwe	4437°
La situation en Angola	Angola, Argentine, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Mozambique, Namibie, Portugal, Roumanie, Swaziland, Suède, Togo, Zimbabwe	4283°
	Angola	4311° (4376°)
	Angola, Belgique, Brésil, Canada, Cap-Vert, Malawi, Namibie, Zimbabwe	4418°
La situation au Burundi	Burundi	4285° (4338°), 4297° (4341°, 4383°)
	Afrique du Sud, Burundi, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Zambie	4406° (4417°)
Veiller à ce que le Conseil de sécurité joue un rôle effectif dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, en particulier en Afrique	Algérie, Argentine, Australie, Bélarus, Brésil, Canada, Croatie, Japon, Namibie, Pakistan, Pérou, Suède	4288°
Lettre datée du 4 mars 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'ex-République yougoslave de Macédoine auprès de l'Organisation des Nations Unies	Albanie, Bulgarie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Grèce, Slovénie, Suède, Turquie, Yougoslavie	4289°

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	Israël	4292° (4305°)
	Afrique du Sud, Arabie saoudite, Algérie, Bahreïn, Belgique, Égypte, Émirats arabes unis, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Jordanie, Koweït, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Qatar, République arabe syrienne, Soudan, Suède, Yémen	4295°
	Cuba, Indonésie, Iran (République islamique d'), Liban, Maroc, Mauritanie	4295°
	Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Belgique, Djibouti, Égypte, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Jordanie, Koweït, Malaisie, Mauritanie, Maroc, Oman, Pakistan, Qatar, Soudan, Turquie, Yémen	4357°
	Chypre, Cuba, Liban, Mexique, Namibie	4357°
Résolutions du Conseil de sécurité 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999)	Afrique du Sud, Belgique, Brésil, Canada, Cuba, Égypte, Iran (République islamique d'), Israël, Malaisie,	4438°
	Albanie, Bulgarie, ex-République yougoslave de Macédoine, Suède, Turquie, Yougoslavie	4296°
	Yougoslavie	4309° (4331°, 4409°)
	Albanie, Suède, Yougoslavie	4335°
	Belgique, République fédérale de Yougoslavie.	4350° (4430°)
La situation en Géorgie	Albanie, Belgique, Yougoslavie	
	Allemagne, Argentine, Arménie, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, Géorgie, Hongrie, Italie, Japon, Lituanie, Pays-Bas, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Suède, Turquie	4299°
	Géorgie, Suède	4313°
	Belgique, Géorgie	4400°
La situation en Bosnie-Herzégovine	Bosnie-Herzégovine, Croatie, Suède, Yougoslavie	4303°
	Bosnie-Herzégovine, Suède, Yougoslavie	4330°
	Belgique, Bosnie-Herzégovine	4379° (4433°)

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
	Bosnie-Herzégovine	4333 ^e
Protection des civils dans les conflits armés	Afrique du Sud, Argentine, Australie, Bahreïn, Canada, Égypte, Émirats arabes unis, Inde, Indonésie, Iraq, Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Jordanie, Malaisie, Mexique, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, République arabe syrienne, République de Corée, Sierra Leone, Suède, Yémen	4312 ^e
La situation dans la région des Grands Lacs	Afrique du Sud, Burundi, Namibie, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda	4323 ^e
Rôle du Conseil de sécurité dans la prévention des conflits armés	Afrique du Sud, Argentine, Bélarus, Brésil, Canada, Costa Rica, Égypte, Inde, Indonésie, Iraq, Japon, Malaisie, Mexique, Népal, Nigéria, Pakistan, République de Corée, Suède	4334 ^e
La situation entre l'Iraq et le Koweït	Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Autriche, Bahreïn, Canada, Espagne, Inde, Iraq, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Jordanie, Koweït, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, République arabe syrienne, Suède, Turquie, Yémen	4336 ^e
La situation en Croatie	Croatie	4346 ^e
Armes de petit calibre	Afrique du Sud, Argentine, Australie, Bélarus, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Costa Rica, Égypte, Ghana, Inde, Japon, Mexique, Népal, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Pakistan, Pérou, Philippines, République de Corée, Sierra Leone, Soudan, Thaïlande, Venezuela	4355 ^e
Résolution 1160 (1998) du Conseil de sécurité du 31 mars 1998	Yougoslavie	4366 ^e
Exposé de S. E. M. Nebojša Čović, Vice-Premier Ministre de Serbie (République fédérale de Yougoslavie)	Yougoslavie	4373 ^e
La situation dans l'ex-République yougoslave de Macédoine	ex-République yougoslave de Macédoine	4381 ^e
Résolution 1054 (1996) du Conseil de sécurité du 26 avril 1996	Soudan	4384 ^e

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
La situation en Somalie	Iraq, Kenya	4392 ^e
Questions générales relatives aux sanctions	Allemagne, Suède	4394 ^e
La situation au Libéria	Belgique, Guinée, Libéria, Sierra Leone	4405 ^e
La situation en Afghanistan	Afghanistan, Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Canada, Chili, Égypte, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Pakistan, Pays-Bas, République de Corée, Tadjikistan, Turquie	4414 ^e
	Afghanistan	4415 ^e
La situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie	Érythrée	4420 ^e
	Éthiopie	4421 ^e
Le sort des enfants en temps de conflit armé	Afrique du Sud, Belgique, Canada, Égypte, Iraq, Israël, Japon, Malaisie, Mexique, Nigéria, République de Corée, Slovaquie	4422 ^e
Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	Bosnie-Herzégovine, Rwanda, Yougoslavie	4429 ^e
Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994		

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
Lettre datée du 30 avril 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général	Belgique, Égypte, Guinée, Maroc, Nigéria, Sierra Leone	4439 ^e
	Australie, Cambodge, Canada, Chili, Costa Rica, Espagne, Israël, Japon, Malaisie, Malawi, Pakistan, Pérou, Turquie, Ukraine	4512 ^e
	Brunéi Darussalam, Costa Rica, Espagne	4561 ^e
	Afrique du Sud, Australie, Burkina Faso, Cambodge, Costa Rica, Danemark, Égypte, Éthiopie, Fidji, Géorgie, Inde, Iran (République islamique d'), Israël, Japon, Kazakhstan, Liban, Liechtenstein, Népal, Philippines, Pakistan, Pérou, Qatar, République de Corée, République démocratique du Congo, Turquie, Ukraine, Yémen, Yougoslavie, Zambie	4618 ^e
Résolutions du Conseil de sécurité 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999)	Albanie, Espagne, Ukraine, Yougoslavie	4454 ^e (4473 ^e , 4498 ^e , 4518 ^e , 4533 ^e)
	Allemagne, ex-République yougoslave de Macédoine, Italie, Yougoslavie	4543 ^e
	Espagne, Yougoslavie	4559 ^e
La situation concernant la République démocratique du Congo	Albanie, Danemark, ex-République yougoslave de Macédoine, Ukraine, Yougoslavie	4592 ^e (4605 ^e , 4633 ^e , 4676 ^e)
	République démocratique du Congo	4459 ^e (4495 ^e , 4548 ^e , 4554 ^e , 4583 ^e , 4626 ^e , 4634 ^e)
	Afrique du Sud, République démocratique du Congo, Rwanda	4596 ^e (4597 ^e , 4602 ^e , 4608 ^e)
La situation en Afrique	Afrique du Sud, Angola, Belgique, Danemark, Oman, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Zimbabwe	4642 ^e
	Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bangladesh, Canada, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, Espagne, Ghana, Inde, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Kenya, Malaisie, Maroc, Mozambique, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Tunisie, Ukraine, Zambie	4460 ^e

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
	Afrique du Sud, Algérie, Angola, Australie, Bahreïn, Bangladesh, Bénin, Burundi, Cap-Vert, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, Espagne, Éthiopie, Gabon, Gambie, Inde, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Malaisie, Malawi, Mali, Maroc, Mozambique, Népal, Nigéria, Pakistan, République centrafricaine, République de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tunisie, Ukraine, Zambie	4538 ^e
	Danemark, Japon, Maroc, Sierra Leone	4577 ^e
La situation en Afghanistan	Afghanistan	4461 ^e (4501 ^e , 4521 ^e , 4557 ^e , 4560 ^e , 4611 ^e , 4638 ^e , 4651 ^e , 4664 ^e)
	Afghanistan, Australie, Bangladesh, Canada, Espagne, Inde, Iran (République islamique d'), Japon, Kazakhstan, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Tadjikistan, Turquie	4497 ^e (4541 ^e)
	Afghanistan, Canada, Danemark, Inde, Iran (République islamique d'), Japon, Malaisie, Népal, Pakistan, République de Corée, Tadjikistan, Turquie, Ukraine	4579 ^e
La situation au Timor-Leste ^b	Bangladesh, Brésil, Espagne, Fidji, Indonésie, Japon, Nouvelle-Zélande, Philippines, Portugal, République de Corée	4462 ^e
	Australie, Brésil, Chili, Égypte, Espagne, Fidji, Indonésie, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Portugal, République de Corée, Thaïlande, Ukraine	4522 ^e
	Australie, Brésil, Brunéi Darussalam, Costa Rica, Cuba, Espagne, Indonésie, Jamaïque, Japon, Malaisie, Népal, Nouvelle-Zélande, Philippines, Portugal, République de Corée, Thaïlande, Venezuela, Ukraine	4537 ^e
	Brésil, Inde, Indonésie, Japon, Portugal	4598 ^e
	Australie, Chili, Danemark, Fidji, Inde, Indonésie, Japon, Nouvelle-Zélande, Portugal, République de Corée, Thaïlande, Timor-Leste, Ukraine	4646 ^e
La situation au Burundi	Burundi, Afrique du Sud	4467 ^e (4609 ^e , 4655 ^e , 4675 ^e)

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
La situation en Angola	Angola, Portugal	4472° (4514°, 4517°, 4575°, 4595°, 4603°, 4604°, 4628°, 4657°, 4671°)
La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	Israël, Yémen	4474°
	Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Bangladesh, Brésil, Canada, Chili, Cuba, Égypte, Espagne, Inde, Iran (République islamique d'), Iraq, Japon, Jordanie, Malaisie, Maroc, Oman, Pakistan, Soudan, Tunisie, Turquie, Ukraine	4478°
	Israël	4488° (4489°, 4504°, 4508°, 4511°)
	Algérie, Arabie saoudite, Cuba, Djibouti, Égypte, Espagne, Inde, Iran (République islamique d'), Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Maroc, Pakistan, Qatar, Tunisie, Turquie	4503°
	Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Argentine, Bahreïn, Bangladesh, Bhoutan, Brésil, Canada, Chili, Chypre, Costa Rica, Cuba, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, Inde, Iran (République islamique d'), Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Jordanie, Koweït, Liban, Malaisie, Maroc, Mauritanie, Namibie, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Qatar, République-Unie de Tanzanie, Soudan, Tunisie, Turquie, Ukraine, Yémen	4506°
	Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Canada, Cuba, Équateur, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Liban, Malaisie, Maroc, Mauritanie, Népal, Oman, Pakistan, Philippines, Qatar, République de Corée, Soudan, Tunisie, Turquie, Yémen	4510°
Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Bangladesh, Brésil, Canada, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Japon, Jordanie, Koweït, Malaisie, Maroc, Mongolie, Pakistan, Qatar, Soudan, Tunisie	4515°	

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
	Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Canada, Chili, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, Indonésie, Iran (République islamique d'), Israël, Japon, Jordanie, Liban, Malaisie, Maroc, Pakistan, Soudan, Tunisie, Turquie	4525°
	Afrique du Sud, Arabie saoudite, Bahreïn, Cuba, Égypte, Espagne, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Japon, Jordanie, Koweït, Malaisie, Maroc, Pakistan, Soudan, Tunisie, Turquie	4552°
	Afrique du Sud, Arabie saoudite, Bahreïn, Chili, Cuba, Danemark, Égypte, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Japon, Jordanie, Koweït, Malaisie, Pakistan, Soudan, Tunisie, Yémen	4588°
	Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Bangladesh, Cuba, Danemark, Égypte, Inde, Iran (République islamique d'), Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Malaisie, Pakistan, Qatar, Soudan, Tunisie, Turquie	4614° (4681°)
	Chypre, Indonésie, Iraq, Maroc, Mauritanie, Népal	4614° res. 1
Débat récapitulatif du Conseil de sécurité sur ses travaux du mois en cours	Angola, Argentine, Burundi, Chili, Cuba, Espagne, ex-République yougoslave de Macédoine, Japon, Népal, République démocratique du Congo, Turquie, Ukraine	4482°
	Angola, Australie, Bahreïn, Bangladesh, Brésil, Cuba, Égypte, Espagne, Indonésie, Jamaïque, Japon, Pakistan, République de Corée, République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone, Thaïlande, Tunisie	4547°
	Bahreïn, Égypte, Espagne, Ukraine	4562°
La situation en Bosnie-Herzégovine	Bosnie-Herzégovine, Croatie, Espagne, Ukraine, Yougoslavie	4484° (4558°, 4564°, 4661°)
	Allemagne, Bosnie-Herzégovine, Italie	4563°
	Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Canada, Costa Rica, Croatie, Danemark, Fidji, Inde, Iran (République islamique d'), Jordanie, Liechtenstein, Malaisie, Mongolie, Nouvelle-Zélande, Samoa, Sierra Leone, Thaïlande, Ukraine, Venezuela	4568° (4573°)
	Bosnie-Herzégovine, Danemark, Japon, Slovénie, Ukraine, Yougoslavie	4631°

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
La situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie	Érythrée, Espagne, Éthiopie, Japon, Pays-Bas	4485° (4529°, 4530°)
La situation en Somalie	Somalie	4486° (4502°, 4524°, 4663°)
	Djibouti, Égypte, Espagne, Éthiopie, Kenya, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Somalie	4487°
La situation dans la région des Grands Lacs	Afrique du Sud, Burundi, Espagne, République démocratique du Congo, Rwanda	4532°
Les femmes et la paix et la sécurité	Australie, Canada, Chili, Danemark, Grenade, Jamaïque, Japon, Liechtenstein, Nouvelle-Zélande, Nigéria, République de Corée	4589°
	Afrique du Sud, Australie, Autriche, Bangladesh, Canada, Chili, Danemark, Égypte, Fidji, Inde, Indonésie, Jamaïque, Japon, Liechtenstein, Maroc, Namibie, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, République de Corée, Venezuela	4635°
La situation en Géorgie	Géorgie	4590° (4591°)
Armes de petit calibre	Afrique du Sud, Argentine, Australie, Canada, Chili, Congo, Costa Rica, Croatie, Danemark, Égypte, Inde, Indonésie, Israël, Jamaïque, Japon, Kenya, Malawi, Namibie, Nigéria, Pakistan, Philippines, République de Corée, Sénégal, Suisse, Ukraine, Zambie	4623°
La situation entre l'Iraq et le Koweït	Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Angola, Argentine, Australie, Bangladesh, Bélarus, Brésil, Canada, Cambodge, Chili, Costa Rica, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Jamaïque, Japon, Jordanie, Koweït, Malawi, Mauritanie, Namibie, Nigéria, Pakistan, Philippines, Qatar, République de Corée, Sénégal, Sri Lanka, Suisse, Ukraine, Zambie, Zimbabwe	4625°
La situation en République centrafricaine	République centrafricaine	4627° (4658°)
Renforcement de la coopération entre le système des Nations Unies et la région de l'Afrique centrale pour le maintien de la paix et de la sécurité	Burundi, Congo, Danemark, Égypte, Gabon, Guinée équatoriale, Japon, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tchad	4630°

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	Bosnie-Herzégovine, Croatie, Rwanda, Yougoslavie	4637 ^e (4666 ^e)
Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994		
Lettre datée du 31 mars 1998, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies	Australie, Fidji, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée	4647 ^e
Lettre datée du 29 novembre 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent du Tchad auprès de l'Organisation des Nations Unies	Tchad	4659 ^e
Protection des civils dans les conflits armés	Argentine, Autriche, Bangladesh, Burkina Faso, Cambodge, Canada, Chili, Danemark, Égypte, Indonésie, Israël, Japon, République de Corée, Suisse, Timor-Leste, Ukraine	4660 ^e
La situation en Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire, Sénégal	4680 ^e (4804 ^e)

2003

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
Le sort des enfants en temps de conflit armé	Autriche, Bahreïn, Burundi, Canada, Colombie, Costa Rica, Équateur, Égypte, Éthiopie, Grèce, Indonésie, Israël, Japon, Liechtenstein, Malawi, Monaco, Myanmar, Namibie, Népal, Philippines, République démocratique du Congo, Rwanda, Sierra Leone, Slovénie, Suisse, Ukraine	4684°
La situation concernant la République démocratique du Congo	République démocratique du Congo, Rwanda	4691° (4705°, 4756°, 4764°, 4784e, 4797°, 4807°, 4813°, 4863°)
	Afrique du Sud, Bangladesh, Brésil, Égypte, Indonésie, Italie, Japon, Népal, Philippines, République démocratique du Congo, Rwanda	4790°
La situation entre l'Iraq et le Koweït	Iraq	4692° (4707°) 4701° (4714°, 4721°, 4883°, 4884°)
	Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Bahreïn, Bélarus, Brésil, Canada, Costa Rica, Cuba, Équateur, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, ex-République yougoslave de Macédoine, Fidji, Gambie, Géorgie, Grèce, Honduras, Îles Marshall, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Islande, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Jordanie, Koweït, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Malaisie, Maroc, Maurice, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Oman, Ouzbékistan, Paraguay, Pérou, Qatar, République de Corée, Sainte-Lucie, Serbie-et-Monténégro, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suisse, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Uruguay, Viet Nam, Yémen, Zimbabwe	4709°
	Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Argentine, Australie, Bélarus, Bolivie, Brésil, Canada, Colombie, Cuba, Égypte, El Salvador, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Grèce, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Islande, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Koweït, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Malawi, Malaisie, Maroc, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Nigéria,	4717°

Question	État invité	Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées
	Norvège, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République dominicaine, Sénégal, Singapour, Soudan, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Venezuela, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe	
	Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Bélarus, Brésil, Canada, Colombie, Costa Rica, Cuba, Égypte, El Salvador, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Grèce, Guatemala, Honduras, Îles Marshall, Islande, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Kirghizistan, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Malaisie, Maroc, Maurice, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Ouganda, Ouzbékistan, Pologne, République de Corée, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suisse, Thaïlande, Timor-Leste, Tunisie, Turquie, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zimbabwe	4726°
	Koweït	4887°
La situation en Afghanistan	Afghanistan	4699° (4711°, 4727°, 4730°, 4750°, 4840°, 4848°)
	Afghanistan, Colombie, Grèce, Inde, Iran (République islamique d'), Japon, Kazakhstan, Nouvelle-Zélande, Norvège, Ouzbékistan, Philippines, République de Corée, Tadjikistan, Ukraine	4774°
La situation en Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	4700° (4754°, 4793°, 4804°, 4857°, 4875°)
	Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Sénégal	4746° (4873°, 4874°)
Résolutions du Conseil de sécurité 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999)	Grèce, Norvège, Serbie-et-Monténégro	4702° (4880°)
	Albanie, Grèce, Serbie-et-Monténégro	4742° (4770°)
	Albanie, Italie, Japon, Serbie-et-Monténégro	4782° (4809°, 4823°, 4886°)

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
	Albanie, Italie, Japon, Serbie-et-Monténégro, Ukraine	4853°
Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme	Colombie	4706°
	Afrique du Sud, Albanie, Argentine, Australie, Bahreïn, Bélarus, Canada, Colombie, Croatie, Cuba, Égypte, El Salvador, Fidji, Grèce, Iran (République islamique d'), Israël, Japon, Liechtenstein, Myanmar, Pérou, Turquie, Ukraine, Yémen	4710° (4867°)
	Afghanistan, Australie, Bélarus, Brésil, Cambodge, Colombie, Fidji, Grèce, Inde, Israël, Japon, Norvège, Pérou, Philippines, République de Corée	4734°
	Colombie Indonésie, Israël, Italie, Japon, Népal, Ouganda, Pérou, République de Corée, Ukraine	4792°
	Argentine, Australie, Colombie, Inde, Israël, Italie, Japon, Liechtenstein, Ukraine	4798°
	Afrique du Sud, Arménie, Azerbaïdjan, Brésil, Colombie, Équateur, Inde, Indonésie, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Kazakhstan, Liban, Liechtenstein, Ouganda, Pérou, Suisse, Yémen	4845°
Questions générales relatives aux sanctions	Suède	4713°
La situation au Timor-Leste	Australie, Indonésie, Japon, Portugal, Timor-Leste	4715° (4735°)
	Australie, Brésil, Fidji, Indonésie, Japon, Nouvelle-Zélande, Portugal, Timor-Leste	4744° (4758°)
	Australie, Inde, Italie, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Portugal, Singapour, Timor-Leste	4843°
Prolifération des armes légères et de petit calibre et mercenariat : menaces contre la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest	Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo	4720°
Lettre datée du 31 mars 1998, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé	Australie, Fidji, Japon, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée	4728° (4805°, 4881°)

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies		
La situation en Sierra Leone	Sierra Leone	4729° (4829°)
La situation en Somalie	Somalie	4737° (4856°, 4885°)
Le Conseil de sécurité et les organisations régionales face aux nouveaux problèmes qui menacent la paix et la sécurité internationales	Grèce	4739°
Débat récapitulatif du Conseil de sécurité sur ses travaux du mois en cours	Afrique du Sud, Brésil, Canada, Égypte, Géorgie, Grèce, Indonésie, Japon	4748° 4766°
	Afrique du Sud, Brésil, Burundi, Congo, Grèce, Japon, Malaisie, Maurice, Philippines, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Tunisie, Uruguay	
La situation au Burundi	Burundi	4749° (4832°)
	Burundi, Afrique du Sud	4876° (4876°)
Rôle du Conseil de sécurité dans le règlement pacifique des différends	Arménie, Azerbaïdjan, Colombie, Éthiopie, Grèce, Honduras, Inde, Indonésie	4753°
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies	Afrique du Sud, Argentine Brésil, Canada, Cuba, Grèce, Iran (République islamique d'), Jordanie, Liechtenstein, Malawi, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Pérou, République démocratique du Congo, Suisse, Trinité-et-Tobago, Uruguay	4772°
Mission du Conseil de sécurité	République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda	4775°
	Afghanistan	4855°
La situation en Guinée-Bissau	Gambie, Guinée-Bissau	4776° (4834°, 4860°)
La situation en Bosnie-Herzégovine	Bosnie-Herzégovine, Italie	4786° (4837°)
La situation en Géorgie	Géorgie	4799°, 4800°
La situation au Libéria	Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Sénégal	4815° (4816°)

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
	Libéria	4830°
Lettres datées des 20 et 23 décembre 1991, émanant des États-Unis d'Amérique, de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Jamahiriya arabe libyenne	4820° (deuxième partie)
La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Bahreïn, Bangladesh, Brésil, Canada, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Inde, Indonésie, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Malaisie, Maroc, Népal, Norvège, Soudan, Tunisie, Turquie	4824°
	Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Bahreïn, Brésil, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Indonésie, Iran (République islamique d'), Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Jordanie, Liban, Malaisie, Népal, Norvège, Nouvelle-Zélande, Qatar, Soudan, Tunisie, Turquie, Yémen	4841° (4862°)
Justice et état de droit : le rôle de l'Organisation des Nations Unies	Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Brésil, Canada, Danemark, Finlande, Italie, Japon, Jordanie, Liechtenstein, Nouvelle-Zélande, Philippines, République de Corée, République démocratique du Congo, Roumanie, Saint-Marin, Serbie-et-Monténégro, Sierra Leone, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Uruguay	4835°
Lettre datée du 5 octobre 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies	Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Cuba, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iran (République islamique d'), Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Oman, Qatar, Somalie, Soudan, Tunisie, Yémen	4836°
Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	Bosnie-Herzégovine, Croatie, Rwanda, Serbie-et-Monténégro	4838°

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Question</i>	<i>État invité</i>	<i>Décision du Conseil : séances auxquelles les invitations ont été émises et renouvelées</i>
Lettre datée du 2 octobre 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies	Soudan	4839 ^e
Les femmes et la paix et la sécurité	Afrique du Sud, Australie Azerbaïdjan, Bangladesh, Canada, Colombie, Croatie, Égypte, Fidji, Islande, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Liechtenstein, Norvège, Pays-Bas, Philippines, République de Corée, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Timor-Leste, Ukraine	4852 ^e
La situation dans la région des Grands Lacs	Italie, Mozambique, République-Unie de Tanzanie	4865 ^e
Région de l'Afrique centrale	Congo, Guinée équatoriale, Italie, République démocratique du Congo, Rwanda, Tchad	4871 ^e
Protection des civils dans les conflits armés	Azerbaïdjan, Canada, Colombie, Égypte, Italie, Japon, Norvège, République de Corée, Sierra Leone, Suisse, Ukraine	4877 ^e

^a Les séances auxquelles les invitations ont été renouvelées sont indiquées entre parenthèses.

^b À compter de la 4646^e séance, tenue le 14 novembre 2002, la question précédemment intitulée « La situation au Timor oriental » a été présentée sous l'intitulé « La situation au Timor-Leste ».

Annexe II

Invitations émises en vertu de l'article 39

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
2000			
Invitations adressées à des représentants du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, de missions du Conseil de sécurité et d'organes subsidiaires du Conseil de Sécurité en vertu de l'article 39			
Sous-Secrétaire générale et Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes et la promotion de la femme M ^{me} Angela King	La situation en Afghanistan	4124 ^e	7 avril 2000
	Les femmes et la paix et la sécurité	4208 ^e	24 et 25 octobre 2000
Coordonnatrice des secours d'urgence par intérim, Bureau de la coordination des affaires humanitaires M ^{me} Carolyn McAskie	La situation concernant la République démocratique du Congo	4237 ^e	28 novembre 2000
Président du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 M. le juge Claude Jorda	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	4161 ^e	20 juin 2000
Procureur du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 et du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994 M ^{me} Carla Del Ponte	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	4150 ^e	2 juin 2000
	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994	4229 ^e	21 novembre 2000

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Envoyé spécial du Secrétaire général dans les Balkans M. Carl Bildt	Exposé de M. Carl Bildt, Envoyé spécial du Secrétaire général dans les Balkans	4105 ^e	28 février 2000
Représentant spécial du Secrétaire-Général et Coordonnateur des opérations des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine M. Jacques Paul Klein	La situation en Bosnie-Herzégovine	4154 ^e	13 juin 2000
		4245 ^e	12 décembre 2000
Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (République fédérale de Yougoslavie) M. Bernard Kouchner	Résolutions du Conseil de sécurité 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999)	4108 ^e	6 mars 2000
		4153 ^e	9 juin 2000
		4200 ^e	27 septembre 2000
		4225 ^e	16 novembre 2000
Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé M. Olara Otunnu	Le sort des enfants en temps de conflit armé	4176 ^e	26 juillet 2000
Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la mission au Tadjikistan M. Ivo Petrov	La situation au Tadjikistan et le long de la frontière tadjiko-afghane	4140 ^e	12 mai 2000
Représentant spécial du Secrétaire général et Administrateur transitoire au Timor oriental M. Sergio Vieira de Mello	La situation au Timor oriental	4097 ^e	3 février 2000
		4165 ^e	27 juin 2000
		4203 ^e	29 septembre 2000
		4236 ^e	28 novembre 2000
Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique M. Ibrahim Gambari	La situation en Angola	4178 ^e	27 juillet 2000
Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques, Conseiller juridique M. Hans Corell	La responsabilité du Conseil de sécurité dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales :	4242 ^e	6 décembre 2000

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Invitations adressées à des représentants d'organes, d'organes subsidiaires ou d'institutions de l'Organisation des Nations Unies en vertu de l'article 39			
Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien ^a Président	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4204 ^e	4 octobre 2000
Cour internationale de Justice Exposé du juge Gilbert Guillaume, Président de la Cour internationale de Justice	Exposé du juge Gilbert Guillaume, Président de la Cour internationale de Justice	4212 ^e (à huis clos)	31 octobre 2000
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida ^b D ^r Peter Piot, Directeur exécutif	La situation en Afrique : les incidences du sida à l'égard de la paix et de la sécurité en Afrique	4087 ^e	10 janvier 2000
	La responsabilité du Conseil de sécurité dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales : le VIH/sida et les opérations internationales de maintien de la paix	4172 ^e	17 juillet 2000
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) M ^{me} Carol Bellamy, Directrice exécutive	Le sort des enfants en temps de conflit armé	4176 ^e	26 juillet 2000
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme M ^{me} Noeleen Heyzer, Directrice exécutive ^b	Les femmes et la paix et la sécurité	4208 ^e	24 et 25 octobre 2000
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) M. Mark Malloch Brown, ^b Administrateur	La situation en Afrique : les incidences du sida à l'égard de la paix et de la sécurité en Afrique	4087 ^e	10 janvier 2000
Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés M ^{me} Sadako Ogata, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	Promotion de la paix et de la sécurité : assistance humanitaire aux réfugiés	4089 ^e	13 janvier 2000
	Exposé de M ^{me} Sadako Ogata, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	4219 ^e	10 novembre 2000

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Banque mondiale ^b M. Callisto Madavo, Vice-Président, Région Afrique	La situation en Guinée-Bissau	4238 ^e	29 novembre 2000
Banque mondiale M. James Wolfensohn, Président	La situation en Afrique : les incidences du sida à l'égard de la paix et de la sécurité en Afrique	4087 ^e	10 janvier 2000
Programme alimentaire mondial (PAM) M ^{me} Catherine Bertini, Directrice exécutive	Protection du personnel des Nations Unies, du personnel associé et du personnel humanitaire dans les zones de conflit	4100 ^e	9 février 2000
Invitations adressées à des organisations régionales et autres organisations internationales en vertu de l'article 39			
Communauté des pays de langue portugaise ^b M ^{me} Dulce Maria Pereira, Secrétaire exécutive	La situation en Guinée-Bissau	4238 ^e	29 novembre 2000
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ^b Secrétaire exécutif	La situation en Sierra Leone	4163 ^e	21 juin 2000
Union européenne Délégation de la Commission européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies	Maintien de la paix et de la sécurité : aspects humanitaires des questions dont le Conseil de sécurité est saisi	4109 ^e	9 mars 2000
Union européenne M. Javier Solana, Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne et Haut-Représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne	Exposé de M. Carl Bildt, Envoyé spécial du Secrétaire général dans les Balkans	4164 ^e	23 juin 2000

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Union européenne	La situation en Bosnie-Herzégovine	4136 ^e	9 mai 2000
M. Wolfgang Petritsch, Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine		4209 ^e	26 octobre 2000
Présence internationale de sécurité au Kosovo ^b	Résolutions du Conseil de sécurité 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999)	4108 ^e (à huis clos)	6 mars 2000
Général Klaus Reinhardt, Chef			
Ligue des États arabes (LEA)	La situation en Somalie	4166 ^e	29 juin 2000
Dr. Hussein Hassouna, Observateur permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4204 ^e	4 octobre 2000
Organisation de l'unité africaine (OUA)	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4204 ^e	5 octobre 2000
M. Amadou Kebe, Observateur permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies			
Organisation de l'unité africaine	La situation concernant la République démocratique du Congo	4092 ^e	24 janvier 2000
M. Salim Ahmed Salim, Secrétaire général			
Organisation de la Conférence islamique (OCI)	Le rôle du Conseil de sécurité dans la prévention des conflits armés	4174 ^e	20 juillet 2000
M. Mokhtar Lamani, Observateur permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies	Le sort des enfants en temps de conflit armé	4176 ^e	26 juillet 2000
	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4204 ^e	4 octobre 2000
Invitations adressées à d'autres personnes en vertu de l'article 39			
Sous-Secrétaire d'État à la santé Ministre de la santé des États-Unis ^b	La situation en Afrique : les incidences du sida à l'égard de la paix et de la sécurité en Afrique	4087 ^e	10 janvier 2000
Dr. David Satcher			
Facilitateur du processus de paix d'Arusha pour le Burundi	La situation au Burundi	4091 ^e	19 janvier 2000
M. Nelson Mandela		4201 ^e	29 septembre 2000
		4202 ^e (à huis)	29 septembre 2000

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
		clos)	
Facilitateur du Dialogue intercongolais Sir Ketumile Masire	La situation concernant la République démocratique du Congo	4092 ^e	24 janvier 2000
Chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) auprès de l'Organisation des Nations Unies M ^{me} Sylvie Junod	Protection du personnel des Nations Unies, du personnel associé et du personnel humanitaire dans les zones de conflit	4100 ^e	9 février 2000
Chef de la délégation du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) ^b M. Claver Pashi	La situation concernant la République démocratique du Congo	4156 ^e	15 juin 2000
Chef des relations extérieures du Mouvement de libération du Congo (MLC) ^b M. Dominique Kanku	La situation concernant la République démocratique du Congo	4156 ^e	15 juin 2000
Président du Comité international de la Croix-Rouge M. Jakob Kellenberger	Protection des civils dans les conflits armés	4130 ^e	19 avril 2000
2001			
Invitations adressées à des représentants du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, de missions du Conseil de sécurité et d'organes subsidiaires du Conseil de Sécurité en vertu de l'article 39			
Sous-Secrétaire général aux affaires politiques M. Ibrahima Fall	Questions générales relatives aux sanctions	4394 ^e	25 octobre 2001
Président du Comité d'experts sur l'Afghanistan nommé en application de la résolution 1333 (2000) du Conseil de sécurité ^b M. Haile Menkerios	La situation en Afghanistan	4325 ^e	5 juin 2001
Président du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo ^b M ^{me} Safiatou Ba-N'Daw	La situation concernant la République démocratique du Congo	4317 ^e 4437 ^e	3 mai 2001 14 décembre 2001

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
M. Mahmoud Kassem			
Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant l'Afghanistan ^b	La situation en Afghanistan	4325 ^e	5 juin 2001
M. Alfonso Valdivieso of Colombia			
Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 864 (1993) concernant l'Angola	La situation en Angola	4283 ^e	22 février 2001
M. Richard Ryan			
Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone	La situation en Sierra Leone	4264 ^e	25 janvier 2001
M. Anwarul Karim Chowdhury			
Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1343 (2001) concernant le Libéria ^b	La situation au Libéria	4405 ^e	5 novembre 2001
M. Kishore Mahbubani			
Directeur de la Division Europe et Amérique latine du Département des opérations de maintien de la paix	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent de contingents à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, organisée conformément à la section A de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4435 ^e	7 décembre 2001
M. Joachim Hütter			
Directeur du Bureau de la coordination des affaires humanitaires	La situation au Libéria	4405 ^e	5 novembre 2001
M. Edward Tsui			
Commandant de la Force de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC)	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, organisée conformément à la section A de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4391 ^e	22 octobre 2001
Général de division Mountaga Diallo			

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Président du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	4429 ^e	27 novembre 2001
M. le juge Claude Jorda	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994		
Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	4429 ^e	27 novembre 2001
M. le juge Navanethem Pillay	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994		
Procureur du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 et du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	4429 ^e	27 novembre 2001
	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres		

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
<p>commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994</p> <p>M^{me} Carla Del Ponte</p>	<p>violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994</p>		
<p>Représentant du Secrétaire général et Chef du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine</p> <p>Général Lamine Cissé</p> <p>M. Cheikh Tidiane Sy</p>	<p>La situation en République centrafricaine</p>	4261 ^e	23 janvier 2001
		4380 ^e	21 septembre 2001
<p>Représentant du Secrétaire général pour la Somalie</p> <p>M. David Stephen</p>	<p>La situation en Somalie</p>	4392 ^e	19 octobre 2001
<p>Représentant spécial du Secrétaire-Général et Coordonnateur des opérations des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine</p> <p>M. Jacques Paul Klein</p>	<p>La situation en Bosnie-Herzégovine</p>	4330 ^e	15 juin 2001
		4379 ^e	21 septembre 2001
<p>Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la mission des Nations Unies en Géorgie</p> <p>M. Dieter Boden</p>	<p>La situation en Géorgie</p>	4299 ^e	21 mars 2001
		4313 ^e	24 avril 2001
		4400 ^e	30 octobre 2001
<p>Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la mission des Nations Unies en Sierra Leone</p> <p>M. Oluyemi Adeniji</p>	<p>La situation en Sierra Leone</p>	4340 ^e	28 juin 2001

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo	Résolutions du Conseil de sécurité 1160 (1998) , 1199 (1998) , 1203 (1998) , 1239 (1999) et 1244 (1999)	4296 ^e	16 mars 2001
		4387 ^e	5 octobre 2001
M. Hans Haekkerup	Exposé de S. E. M. Nebojša Čović, Vice-Premier Ministre de Serbie (République fédérale de Yougoslavie)	4373 ^e	17 septembre 2001
Représentant spécial du Secrétaire général et Administrateur transitoire au Timor oriental	La situation au Timor oriental	4265 ^e	26 janvier 2001
		4351 ^e	30 juillet 2001
		4403 ^e	31 octobre 2001
M. Sergio Vieira de Mello			
Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan	La situation en Afghanistan	4414 ^e	13 novembre 2001
M. Lakhdar Brahimi			
Représentant spécial du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo	La situation concernant la République démocratique du Congo	4279 ^e	21 février 2001
		4348 ^e	24 juillet 2001
M. Kamel Morjane			
Représentant spécial du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, organisée conformément à la section A de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4391 ^e	22 octobre 2001
M. A. Namanga Ngongi	La situation concernant la République démocratique du Congo	4395 ^e	24 octobre 2001
		4410 ^e	9 novembre 2001
		4411 ^e (à huis clos)	9 novembre 2001
Représentant spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et Président de la Commission mixte de contrôle	La situation au Burundi	4407 ^e (à huis clos)	8 novembre 2001
Représentant spécial du Secrétaire général auprès de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la	4369 ^e	10 septembre 2001

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Érythrée M. Legwaila Joseph Legwaila	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée, organisée conformément à la section A de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)		
Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique M. Ibrahim Gambari	La situation en Angola	4418 ^e	15 novembre 2001
		4444 ^e	21 décembre 2001
Secrétaire général adjoint et Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé M. Olara Otunnu	La situation concernant la République démocratique du Congo Le sort des enfants en temps de conflit armé	4327 ^e	13 juin 2001
		4422 ^e	20 novembre 2001
Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence M. Kenzo Oshima	Protection des civils en période de conflit armé	4312 ^e	23 avril 2001
		4424 ^e	21 novembre 2001
Invitations adressées à des représentants d'organes, d'organes subsidiaires ou d'institutions de l'Organisation des Nations Unies en vertu de l'article 39			
Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien M. Ibra Deguène Ka, Président	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4295 ^e	15 mars 2001
Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien Président par intérim	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4357 ^e	20 août 2001
Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien M. Papa Louis Fall, Président	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4438 ^e	14 décembre 2001
Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien M. Ibra Deguène Ka, Président	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4295 ^e	19 mars 2001
Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien M. Papa Louis Fall, Président	Lettre datée du 30 avril 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2001/434)	4439 ^e	18 décembre 2001

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Assemblée générale M. Harri Holkeri, Président	La situation au Timor oriental	4265 ^e	26 janvier 2001
Cour internationale de Justice M. le juge Gilbert Guillaume, Président	Exposé du juge Gilbert Guillaume, Président de la Cour internationale de Justice	4398 ^e	29 octobre 2001
Fonds monétaire international ^b M. Luis Valdivieso, Conseiller au Département Asie et Pacifique	La situation au Timor oriental	4265 ^e	26 janvier 2001
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida Dr. Peter Piot, Directeur exécutif	La responsabilité du Conseil de sécurité dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales : le VIH/sida et les opérations internationales de maintien de la paix	4259 ^e 4339 ^e	19 janvier 2001 28 juin 2001
Haut-Commissariat aux droits de l'homme M ^{me} Mary Robinson, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme	Protection des civils dans les conflits armés	4312 ^e	23 avril 2001
Programme des Nations Unies pour l'enfance M ^{me} Carol Bellamy, Directrice exécutive	Le sort des enfants en temps de conflit armé	4422 ^e	20 novembre 2001
Programme des Nations Unies pour le développement M. Mark Malloch Brown, Administrateur	La situation au Timor oriental	4265 ^e	26 janvier 2001
Programme des Nations Unies pour le développement M. Zephirin Diabre, Administrateur associé	La situation au Timor oriental	4403 ^e	31 octobre 2001
Programme des Nations Unies pour le développement M. Frederick Lyons, Directeur adjoint par intérim du Bureau régional pour l'Afrique	La situation en République centrafricaine	4261 ^e	23 janvier 2001

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Banque mondiale M. Robert Calderisi, Directeur de pays	La situation en République centrafricaine	4380 ^e	21 septembre 2001
Banque mondiale M. Mats Karlsson, Vice-Président aux affaires extérieures et aux affaires des Nations Unies	La situation en République centrafricaine	4261 ^e	23 janvier 2001
	La situation au Timor oriental	4403 ^e	31 octobre 2001
M. Klaus Rohland, Directeur de pays pour le Timor oriental, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les îles du Pacifique	La situation au Timor oriental	4265 ^e	26 janvier 2001
Invitations adressées à des organisations régionales et autres organisations internationales en vertu de l'article 39			
Commission économique des États d'Asie de l'Ouest Secrétaire exécutif	La situation en Guinée à la suite des attaques survenues récemment à la frontière avec le Libéria et la Sierra Leone, la situation au Libéria et la situation en Sierra Leone	4276 ^e	12 février 2001
Union européenne M. Wolfgang Petritsch, Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine	La situation en Bosnie-Herzégovine	4303 ^e	22 mars 2001
		4379 ^e	21 septembre 2001
Union européenne M. Richard Wyatt, Chargé d'affaires a.i. de la délégation de la Commission européenne	Résolutions du Conseil de sécurité 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999)	4286 ^e	6 mars 2001
Organisation internationale de la Francophonie ^b M. Ridha Bouabid, Observateur permanent	La situation en République centrafricaine	4261 ^e	23 janvier 2001
Ligue des États arabes M. Ali Ahmed Abbas, Observateur permanent adjoint auprès de l'Organisation des Nations Unies	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4295 ^e	19 mars 2001
		4357 ^e	20 août 2001
		4357 ^e	21 août 2001
Organisation de l'unité africaine M. Saïd Djennit, Secrétaire général	La situation concernant la République démocratique du Congo	4279 ^e	21 février 2001

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
adjoint aux affaires politiques			
Organisation de l'unité africaine M. Amadou Kébé, Observateur permanent	La situation au Burundi	4406 ^e	8 novembre 2001
		4407 ^e (à huis clos)	8 novembre 2001
	La situation concernant la République démocratique du Congo	4410 ^e	9 novembre 2001
		4411 ^e (à huis clos)	9 novembre 2001
Organisation de la Conférence islamique M. Mokhtar Lamani, Observateur permanent	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4295 ^e	19 mars 2001
	Protection des civils dans les conflits armés	4312 ^e	23 avril 2001
	La situation en Somalie	4392 ^e	19 octobre 2001
Organisation de la Conférence islamique M. Ahmad Hajihosseini, Observateur permanent adjoint	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4357 ^e	20 et 21 août 2001
Invitations adressées à d'autres personnes en vertu de l'article 39			
Ministre principal du second Gouvernement de transition du Timor oriental ^b M. Mari Alkatiri	La situation au Timor oriental	4403 ^e	31 octobre 2001
Facilitateur du processus de paix d'Arusha pour le Burundi ^b M. Nelson Mandela	La situation au Burundi	4416 ^e	15 novembre 2001
Facilitateur du Dialogue intercongolais Sir Ketumile Masire	La situation concernant la République démocratique du Congo	4281 ^e (à huis clos)	22 février 2001
		4364 ^e (à huis clos)	5 septembre 2001
Membres du Comité politique de l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka, Burundi et Zambie ^b	La situation concernant la République démocratique du Congo	4411 ^e (à huis clos)	9 novembre 2001

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Membres de l'initiative régionale pour la paix au Burundi	La situation au Burundi	4407 ^e (à huis clos)	8 novembre 2001
Membres du cabinet de transition du Timor oriental responsable des affaires étrangères M. José Ramos-Horta	La situation au Timor oriental	4265 ^e	26 janvier 2001
		4321 ^e	18 mai 2001
		4351 ^e	30 juillet 2001
Président du Conseil national de la résistance timoraise ^b M. Xanana Gusmão	La situation au Timor oriental	4321 ^e	18 mai 2001
Représentant du Rassemblement congolais pour la démocratie-Kisangani (RCD-K) Prof. Pashi-Claver	La situation concernant la République démocratique du Congo	4279 ^e	21 février 2001
		4410 ^e	9 novembre 2001
Représentant du Facilitateur du dialogue intercongolais M. Archibald M. Mogwe	La situation concernant la République démocratique du Congo	4410 ^e	9 novembre 2001
Représentant du Facilitateur du processus de paix au Burundi M. le juge Mark Bomani	La situation au Burundi	4378 ^e	20 septembre 2001
Représentant du Facilitateur de la Commission mixte de contrôle Prof. Nicholas Haysom	La situation au Burundi	4378 ^e	20 septembre 2001
Représentant du Mouvement de libération du Congo (MLC) auprès de la Commission militaire conjointe M. Valentine Senga	La situation concernant la République démocratique du Congo	4279 ^e	21 février 2001
Secrétaire général du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) ^b M. Azarias Ruberwa	La situation concernant la République démocratique du Congo	4279 ^e	21 février 2001
		4410 ^e	9 novembre 2001
Secrétaire général du Mouvement de libération du Congo M. Olivier Kamitatu	La situation concernant la République démocratique du Congo	4410 ^e	9 novembre 2001

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
2002			
Invitations adressées à des représentants du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, de missions du Conseil de sécurité et d'organes subsidiaires du Conseil de Sécurité en vertu de l'article 39			
Sous-Secrétaire générale et Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes et la promotion de la femme	Les femmes et la paix et la sécurité	4589 ^e	25 juillet 2002
M ^{me} Angela King	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka (MONUP), organisée conformément à la section A de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4446 ^e (à huis clos)	10 janvier 2002
Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), organisée conformément à la section A de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4620 ^e (à huis clos)	10 octobre 2002
M. Hédi Annabi	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), organisée conformément à la section A de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4455 ^e	21 janvier 2002
	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays fournisseurs de contingents à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), organisée conformément à la section A de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4456 ^e (à huis clos)	23 janvier 2002
	Résolutions du Conseil de sécurité 1160 (1998) , 1199 (1998) , 1203 (1998) , 1239 (1999) et 1244 (1999)	4475 ^e (à huis clos)	25 février 2002
		4498 ^e	27 mars 2002
		4605 ^e	5 septembre 2002
	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental	4477 ^e (à huis clos)	25 février 2002
		4520 ^e (à huis	24 avril 2002

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
	(MINURSO), organisée conformément à la section A de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	clos)	
	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4483 ^e (à huis clos)	4 mars 2002
		4612 ^e (à huis clos)	19 septembre 2002
	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE), organisée conformément à la section A de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4491 ^e (à huis clos)	14 mars 2002
		4599 ^e (à huis clos)	13 août 2002
	La situation au Timor oriental	4522 ^e	26 avril 2002
		4599 ^e (à huis clos)	13 août 2002
	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine, organisée conformément à la section A de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4553 ^e (à huis clos)	13 juin 2000
	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK), organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4617 ^e (à huis clos)	2 octobre 2002

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
	La situation en Afghanistan	4664 ^e	13 décembre 2002
	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4669 ^e (à huis clos)	17 décembre 2002
Sous-Secrétaire général aux affaires politiques M. Danilo Türk	La situation en Afghanistan	4497 ^e	26 mars 2002
Sous-Secrétaire général aux affaires politiques M. Ibrahima Fall	La situation en Afrique Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique	4538 ^e	22 mai 2002
Sous-Secrétaire général aux affaires politiques M. Tuliameni Kalomoh	Renforcement de la coopération entre le système des Nations Unies et la région de l'Afrique centrale pour le maintien de la paix et de la sécurité	4630 ^e	22 octobre 2002
Président du Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique M. Jagdish Koonjul	La situation en Afrique Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique	4538 ^e	22 mai 2002
	Exposés des Présidents du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990) concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït, du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 864 (1993) concernant la situation en Angola, du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) , du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1343 (2001) concernant le Libéria, du Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique, et du	4673 ^e	18 décembre 2002

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
	Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies		
Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990) concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït M. Ole Peter Kolby	Exposés des Présidents du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990) concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït, du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 864 (1993) concernant la situation en Angola, du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) , du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1343 (2001) concernant le Libéria, du Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique, et du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies	4673 ^e	18 décembre 2002
Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 864 (1993) concernant la situation en Angola M. Richard Ryan	Exposés des Présidents du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990) concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït, du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 864 (1993) concernant la situation en Angola, du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) , du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1343 (2001) concernant le Libéria, du Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique, et du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies	4673 ^e	18 décembre 2002

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Président du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies M. Wegger Christian Strommen	Exposés des Présidents du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990) concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït, du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 864 (1993) concernant la situation en Angola, du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) , du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1343 (2001) concernant le Libéria, du Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique, et du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies	4673 ^e	18 décembre 2002
Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1343 (2001) concernant le Libéria M. Kishore Mahbubani	Exposés des Présidents du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990) concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït, du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 864 (1993) concernant la situation en Angola, du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) , du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1343 (2001) concernant le Libéria, du Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique, et du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies	4673 ^e	18 décembre 2002
Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme	4453 ^e 4512 ^e 4561 ^e	18 janvier 2002 15 avril 2002 27 juin 2002

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Sir Jeremy Greenstock		4618e	4 octobre 2002
Directeur adjoint, Division Asie et Moyen-Orient, Département des opérations de maintien de la paix M ^{me} Louise Laheurte	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), organisée conformément à la section A de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4545 ^e	24 mai 2002
	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, organisée conformément à la section A de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4576 ^e (à huis clos)	17 juillet 2002
Coordonnateur adjoint des secours d'urgence M ^{me} Carolyn McAskie	La situation en Afrique	4577 ^e	18 juillet 2002
Directeur de la Division Europe et Amérique latine du Département des opérations de maintien de la paix M. Joachim Hütter	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001) ^c	4549 ^e (à huis clos)	5 juin 2002
	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG), organisée conformément à la section A de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4648 ^e (à huis clos)	21 novembre 2000
	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG), organisée conformément à la section A de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4586 ^e	24 juillet 2002

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Ancien Président du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix ^b M. Curtis Ward	Troisième rapport du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix (S/2001/1335)	4447 ^e	14 janvier 2002
Chef de la mission du Conseil de sécurité en Érythrée et en Éthiopie ^b M. Ole Peter Kolby	La situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie	4485 ^e	6 mars 2002
Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes et la promotion de la femme M ^{me} Carolyn Hannan, responsable	Les femmes et la paix et la sécurité	4635 ^e	28 octobre 2002
Président du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 M. le juge Claude Jorda	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994	4581 ^e	23 juillet 2002
		4637 ^e	29 octobre 2002
Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994 M. le juge Navanethem Pillay	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou	4637 ^e	29 octobre 2002

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
	violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994		
Procureur du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 et du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994	4637 ^e	29 octobre 2002
M ^{me} Carla Del Ponte			
Procureur pour le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	4581 ^e	23 juillet 2002
M ^{me} Carla Del Ponte			
Représentant du Secrétaire général et Chef du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	La situation en Guinée-Bissau	4567 ^e (à huis clos)	8 juillet 2002
M. David Stephen			
Représentant du Secrétaire général et Chef du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie	La situation en Somalie	4565 ^e (à huis clos)	3 juillet 2002
M. Winston Tubman			
Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4613 ^e 4668 ^e	20 septembre 2002 16 décembre 2002
M. Terje Roed-Larsen			

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Représentant spécial du Secrétaire général et Administrateur transitoire au Timor oriental M. Sergio Vieira de Mello	La situation au Timor oriental	4462 ^e	30 janvier 2002
Représentant spécial du Secrétaire-Général et Coordonnateur des opérations des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine M. Jacques Paul Klein	La situation en Bosnie-Herzégovine	4484 ^e	5 mars 2002
		4555 ^e	19 juin 2002
		4631 ^e	23 octobre 2002
		4661 ^e	12 décembre 2002
Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan M. Lakhdar Brahimi	La situation en Afghanistan	4469 ^e	6 février 2002
		4579 ^e	19 juillet 2002
		4611 ^e	19 septembre 2002
		4638 ^e	30 octobre 2002
Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Angola et Chef de la Mission des Nations Unies en Angola M. Ibrahim Gambari	La situation en Angola	4671 ^e	17 décembre 2002
Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé M. Olara Otunnu	Le sort des enfants en temps de conflit armé	4528 ^e	7 mai 2002
Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo M. Michael Steiner	Résolutions du Conseil de sécurité 1160 (1998) , 1199 (1998) , 1203 (1998) , 1239 (1999) et 1244 (1999)	4518 ^e	24 avril 2002
		4592 ^e	30 juillet 2002
Représentant spécial du Secrétaire général pour la Sierra Leone et Chef de la mission des Nations Unies en Sierra Leone M. Oluyemi Adeniji	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL), organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001) ^c	4496 ^e (à huis clos)	20 mars 2002
		4610 ^e (à huis clos)	18 septembre 2002

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Représentant spécial du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Chef de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo M. Amos Namanga Ngongi	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, organisée conformément à la section A de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4550 ^e	11 juin 2002
Représentant spécial du Secrétaire général pour le Sahara occidental et Chef de mission M. William Lacy Swing	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), organisée conformément à la section A de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4587 ^e (à huis clos)	24 juillet 2002
Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste M. Kamallesh Sharma	La situation au Timor-Leste ^b	4646 ^e	14 novembre 2002
Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial du Secrétaire général chargé des missions spéciales en Afrique M. Ibrahim Gambari	La situation en Angola	4517 ^e	23 avril 2002
		4595 ^e	7 août 2002
Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement M. Jayantha Dhanapala	Armes de petit calibre	4623 ^e	11 octobre 2002
Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence M. Kenzo Oshima	La situation en Angola	4472 ^e	13 février 2002
		4575 ^e	17 juillet 2002
	Protection des civils dans les conflits armés	4492 ^e	15 mars 2002
		4660 ^e	10 décembre 2002
Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix M. Jean-Marie Guéhenno	Résolutions du Conseil de sécurité 1160 (1998) , 1199 (1998) , 1203 (1998) , 1239 (1999) et 1244 (1999)	4454 ^e	21 janvier 2002
		4533 ^e	16 mai 2002
		4559 ^e	26 juin 2002
		4643 ^e	6 novembre 2002

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
	La situation en Sierra Leone	4570 ^e (à huis clos)	11 juillet 2002
	La situation en Afrique	4577 ^e	18 juillet 2002
	Les femmes et la paix et la sécurité	4589 ^e	25 juillet 2002
	La situation en Croatie	4662 ^e	12 décembre 2002
Secrétaire général adjoint aux affaires politiques	La situation en Afghanistan	4479 ^e	27 février 2002
M. Kieran Prendergast		4490 ^e	13 mars 2002
		4521 ^e	25 avril 2002
		4541 ^e	23 mai 2002
		4557 ^e	21 juin 2002
	La situation en Afrique	4577 ^e	18 juillet 2002
	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4645 ^e	12 novembre 2002
	Lettre datée du 31 mars 1998, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/1998/287)	4647 ^e	21 novembre 2000

Invitations adressées à des représentants d'organes, d'organes subsidiaires ou d'institutions de l'Organisation des Nations Unies en vertu de l'article 39

Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4478 ^e	26 février 2002
Président		4506 ^e	3 avril 2002
Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4552 ^e	13 juin 2000
M. Papa Louis Fall, Président		4614 ^e	23 septembre 2002
Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4525 ^e	3 mai 2002
M. Ravan A. G. Farhâdi, Vice- Président			

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien M. Bruno Rodriguez Parilla, Président par intérim	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4588 ^e	24 juillet 2002
Conseil économique et social ^b M. Ivan Šimonovič, Président	La situation en Afrique	4460 ^e	29 janvier 2002
		4538 ^e	27 mars 2002
		4577 ^e	18 juillet 2002
	Renforcement de la coopération entre le système des Nations Unies et la région de l'Afrique centrale pour le maintien de la paix et de la sécurité	4630 ^e	22 octobre 2002
	Les femmes et la paix et la sécurité	4635 ^e	28 octobre 2002
Cour internationale de Justice M. le juge Gilbert Guillaume, Président	Exposé du juge Gilbert Guillaume, Président de la Cour internationale de Justice	4636 ^e	29 octobre 2002
Fonds des Nations Unies pour l'enfance M ^{me} Carol Bellamy, Directrice exécutive	Le sort des enfants en temps de conflit armé	4528 ^e	7 mai 2002
Programme des Nations Unies pour le développement M. Abdoulaye Mar Dieye, Directeur pour l'Afrique de l'Ouest	La situation en Afrique	4577 ^e	18 juillet 2002
Programme des Nations Unies pour le développement M ^{me} Julia Taft, Directrice du Bureau de la prévention des crises et du relèvement	Renforcement de la coopération entre le système des Nations Unies et la région de l'Afrique centrale pour le maintien de la paix et de la sécurité	4630 ^e	22 octobre 2002
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme M ^{me} Noeleen Heyzer, Directrice exécutive	Les femmes et la paix et la sécurité	4589 ^e	25 juillet 2002
Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	Exposé de M. Ruud Lubbers, Haut-Commissaire des Nations	4470 ^e	7 février 2002

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
M. Ruud Lubbers, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	Unies pour les réfugiés		
Banque mondiale	La situation en Afrique	4577 ^e	18 juillet 2002
M. Florian Fichtl, spécialiste principal en matière de protection sociale pour le développement humain régional			
Banque mondiale	Renforcement de la coopération entre le système des Nations Unies et la région de l'Afrique centrale pour le maintien de la paix et de la sécurité	4630 ^e	22 octobre 2002
M. Emmanuel Mbi, Directeur de pays pour l'Afrique australe et centrale et la Région des Grands Lacs			
Programme alimentaire mondial	L'aide alimentaire dans le contexte du règlement des conflits : Afghanistan et autres régions en crise	4507 ^e	4 avril 2002
M ^{me} Catherine Bertini, Directrice exécutive			
Programme alimentaire mondial	La crise alimentaire en Afrique, menace contre la paix et à la sécurité	4652 ^e	3 décembre 2002
M. James Morris, Directeur exécutif			
Invitations adressées à des organisations régionales et autres organisations internationales en vertu de l'article 39			
Communauté économique des États de l'Afrique centrale ^b	Renforcement de la coopération entre le système des Nations Unies et la région de l'Afrique centrale pour le maintien de la paix et de la sécurité	4630 ^e	22 octobre 2002
M. Nelson Cosme, Vice-Secrétaire général			
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	La situation en Afrique	4577 ^e	18 juillet 2002
Général Chekh Omar Diarra, Secrétaire exécutif adjoint			
Union européenne	La situation en Bosnie-Herzégovine	4484 ^e	5 mars 2002
M. Javier Solana, Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne et Haut-Représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure et de sécurité commune			
Ligue des États arabes	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4588 ^e	24 juillet 2002
M. Yahya Mahmassani, Observateur permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies		4614 ^e	23 septembre 2002

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
	La situation entre l'Iraq et le Koweït	4625 ^e	16 octobre 2002
Bureau du Haut-Représentant de la Communauté internationale en Bosnie-Herzégovine M. Wolfgang Petristch, Haut-Représentant	La situation en Bosnie-Herzégovine	4484 ^e	5 mars 2002
Bureau du Haut-Représentant de la Communauté internationale en Bosnie-Herzégovine Lord Paddy Ashdown, Haut-Représentant	La situation en Bosnie-Herzégovine	4631 ^e	23 octobre 2002
Organisation de l'unité africaine (OUA)/Union africaine (UA) M. Amara Essy, Secrétaire général	La situation en Afrique	4460 ^e	29 janvier 2002
Organisation de l'unité africaine/Union africaine M. Amadou Kebe, Observateur permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies	La situation en Afrique	4538 ^e	22 mai 2002
	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4614 ^e	23 septembre 2002
	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme	4618 ^e	4 octobre 2002
	Renforcement de la coopération entre le système des Nations Unies et la région de l'Afrique centrale pour le maintien de la paix et de la sécurité	4630 ^e	22 octobre 2002
Organisation de l'unité africaine/Union africaine M. Sylvian Ngung, Observateur permanent adjoint auprès de l'Organisation des Nations Unies	La situation en Afrique	4577 ^e	18 juillet 2002
Organisation de la Conférence islamique M. Mokhtar Lamani, Observateur permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies	La situation en Afghanistan	4579 ^e	19 juillet 2002
	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme	4618 ^e	4 octobre 2002
	La situation entre l'Iraq et le Koweït	4625 ^e	16 octobre 2002

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Invitations adressées à d'autres personnes en vertu de l'article 39			
Ministre principal du Timor oriental (Timor-Leste) M. Mari Bin Amude Alkatiri	La situation au Timor oriental	4522 ^e	26 avril 2002
Directeur général du Comité international de la Croix-Rouge M. Angelo Gnaedinger	Protection des civils dans les conflits armés	4660 ^e	10 décembre 2002
Ancien Ministre de l'éducation du Mozambique, ancien Expert indépendant du Secrétaire général sur l'impact des conflits armés sur les enfants ^b M ^{me} Graça Machel	Le sort des enfants en temps de conflit armé	4528 ^e	7 mai 2002
Président élu du Timor oriental (Timor-Leste) ^b M. Xanana Gusmão	La situation au Timor oriental	4522 ^e	26 avril 2002
Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor oriental (Timor-Leste) M. José Ramos-Horta	La situation au Timor oriental	4462 ^e	30 janvier 2002
2003			
Invitations adressées à des représentants du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, de missions du Conseil de sécurité et d'organes subsidiaires du Conseil de Sécurité en vertu de l'article 39			
Directeur par intérim, Division Asie et Moyen-Orient, Département des opérations de maintien de la paix M. Julian Harston	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4781 ^e (à huis clos)	1 ^{er} juillet 2003
	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée	4878 ^e (à huis clos)	11 décembre 2003

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
	d'observer le désengagement, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)		
	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4795 ^e (à huis clos)	25 juillet 2003
Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix M. Hédi Annabi	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4689 ^e (à huis clos)	21 janvier 2003
	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4690 ^e <hr/> 4763 ^e	22 janvier 2003 <hr/> 28 mai 2003
	La situation en Afghanistan	4727 ^e	27 mars 2003
	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4733 ^e	2 avril 2003
	Résolutions du Conseil de sécurité 1160 (1998) , 1199 (1998) , 1203 (1998) , 1239 (1999) et 1244 (1999)	4742 ^e	23 avril 2003

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4767 ^e (à huis clos)	4 juin 2003
	Résolutions du Conseil de sécurité 1160 (1998) , 1199 (1998) , 1203 (1998) , 1239 (1999) et 1244 (1999)	4823 ^e	12 septembre 2003
	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies en Sierra Leone, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4827 ^e (à huis clos)	16 septembre 2003
Sous-Secrétaire général aux affaires politiques	Questions générales relatives aux sanctions	4713 ^e	25 février 2002
M. Danilo Türk	Lettre datée du 31 mars 1998, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies	4728 ^e 4881 ^e	28 mars 2003 15 décembre 2003
	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4741 ^e 4810 ^e	16 avril 2003 19 août 2003
Sous-Secrétaire général aux affaires politiques	La situation en Guinée-Bissau	4834 ^e	29 septembre 2003
M. Tuliameni Kalomoh	Région de l'Afrique centrale	4871 ^e	24 novembre 2003
Président du Groupe de suivi créé par la résolution 1363 (2001)	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme	4798 ^e	29 juillet 2003
M. Michael Chandler	Exposés des présidents des comités et des groupes de travail	4888 ^e	22 décembre 2003

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
661 (1990) concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït M. Pleuger	du Conseil de sécurité		
Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda M. Fayssal Mekdad, au nom du Président	Exposés des présidents des comités et des groupes de travail du Conseil de sécurité	4888 ^e	22 décembre 2003
Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone M ^{me} Maria Angelica Arce de Jeannet, au nom du Président	Exposés des présidents des comités et des groupes de travail du Conseil de sécurité	4888 ^e	22 décembre 2003
Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) M. Heraldo Munoz	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme	4798 ^e	29 juillet 2003
Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste ^b Sir Jeremy Greenstock	Séance de haut niveau du Conseil de sécurité : lutte contre le terrorisme	4688 ^e	20 janvier 2003
	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme	4710 ^e	20 février 2003
		4734 ^e	4 avril 2003
	Rapport de la mission effectuée par le Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest du 26 juin au 5 juillet 2003	4785 ^e	9 juillet 2003
Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste M. Inocencio Arias	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme	4845 ^e	16 octobre 2003
Président du Groupe de travail sur les questions générales relatives aux sanctions ^b M. Martin Belinga-Eboutou	Exposés des présidents des comités et des groupes de travail du Conseil de sécurité	4888 ^e	22 décembre 2003

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
<p>Chef des observateurs militaires de la MONUG</p> <p>Major Général Kazi Ashfag Ahmed</p>	<p>Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)</p>	4687 ^e	17 janvier 2003
<p>Conseiller militaire adjoint, Département des opérations de maintien de la paix</p> <p>Général de division Martin L. Agwai</p>	<p>Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)</p>	4778 ^e	23 juin 2003
<p>Directeur de la Division Afrique du Département des opérations de maintien de la paix</p> <p>M. Dmitry Titov</p>	<p>Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)</p>	4847 ^e (à huis clos)	23 octobre 2003
<p>Directeur général du Bureau des Nations Unies à Vienne et Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime</p> <p>M. Antonio Maria Costa</p>	<p>La situation en Afghanistan</p>	4774 ^e	17 juin 2003
<p>Directeur de la Division Europe et Amérique latine du Département des opérations de maintien de la paix</p> <p>M. Joachim Hütter</p>	<p>Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)</p>	4687 ^e (à huis clos)	17 janvier 2003
<p>Président exécutif de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies^b</p> <p>M. Hans Blix</p>	<p>La situation entre l'Iraq et le Koweït</p>	4692 ^e 4708 ^e 4714 ^e 4721 ^e	27 janvier 2003 14 février 2003 7 mars 2004 19 mars 2003

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
<p>Directeur exécutif du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida</p> <p>M. Peter Piot</p>	<p>La responsabilité du Conseil de sécurité dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales : le VIH/sida et les opérations internationales de maintien de la paix</p>	4859 ^e	17 novembre 2003
<p>Directeur exécutif du Bureau chargé du Programme Iraq</p> <p>M. Benon Sevan</p>	<p>La situation entre l'Iraq et le Koweït</p>	4851 ^e	28 octobre 2003
<p>Commandant de la Force, FINUL</p> <p>Général de division Lalit Mohan Tewari</p>	<p>Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)</p>	4689 ^e (à huis clos)	21 janvier 2003
<p>Chef de la mission en Guinée-Bissau et Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone</p> <p>M. Adolfo Aguilar Zinser</p>	<p>Rapport de la mission effectuée par le Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest du 26 juin au 5 juillet 2003</p>	4785 ^e	9 juillet 2003
<p>Chef du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville</p> <p>M. Noel Sinclair</p>	<p>Lettre datée du 31 mars 1998, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies</p>	4805 ^e	6 août 2003
<p>Chef de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan</p> <p>M. Gunter Pleuger</p>	<p>Mission du Conseil de sécurité: rapport de la mission effectuée par le Conseil de sécurité en Afghanistan du 31 octobre au 7 novembre 2003</p>	4855 ^e	11 novembre 2003
<p>Chef de la mission du Conseil de sécurité en Afrique centrale</p> <p>M. Jean-Marc de la Sablière</p>	<p>Mission du Conseil de sécurité: rapport de la mission effectuée par le Conseil de sécurité en Afrique centrale du 7 au 16 juin 2003</p>	4775 ^e	18 juin 2003

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Conseiller juridique de l'Organisation des Nations Unies ^b M. Hans Corell	Justice et état de droit : le rôle de l'Organisation des Nations Unies	4835 ^e	30 septembre 2003
Conseiller militaire, Département des opérations de maintien de la paix Général de division Patrick Commaert	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO), organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4755 ^e	16 mai 2003
Officier responsable de la Division Europe et Amérique latine du Département des opérations de maintien de la paix M. Wolfgang Weisbrod-Weber	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4866 ^e	20 novembre 2003
Président du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 M. le juge Theodor Meron	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994	4838 ^e	9 octobre 2003

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Procureur du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 M ^{me} Carla Del Ponte	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	4838 ^e	9 octobre 2003
Procureur du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 et du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994 M ^{me} Carla Del Ponte	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994	4806 ^e (à huis clos)	8 août 2003
Procureur du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994 M. Hassan Bubacar Jallow	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994	4838 ^e	9 octobre 2003

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Représentant du Secrétaire général et Chef du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) M. David Stephen	La situation en Guinée-Bissau	4776 ^e	19 juin 2003
Conseillère principale pour la problématique hommes-femmes de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo M ^{me} Amy Smythe	Les femmes et la paix et la sécurité	4852 ^e	29 octobre 2003
Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général M. Terje Roed-Larsen	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4722 ^e	19 mars 2003
		4757 ^e	19 mai 2003
		4788 ^e	17 juillet 2003
		4824 ^e	15 septembre 2003
		4879 ^e	12 décembre 2003
Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) M. Harri Holkeri	Résolutions du Conseil de sécurité 1160 (1998) , 1199 (1998) , 1203 (1998) , 1239 (1999) et 1244 (1999)	4853 ^e	30 octobre 2003
Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan M. Lakhdar Brahimi	La situation en Afghanistan	4699 ^e	31 janvier 2003
		4750 ^e	6 mai 2003
Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé M. Olara Otunnu	Rapport du Secrétaire général sur le sort des enfants en temps de conflit armé	4684 ^e	14 janvier 2003
Représentant spécial du Secrétaire général pour la Côte d'Ivoire M. Albert Tevoedjre	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4854 ^e (à huis clos)	7 novembre 2003

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Représentant spécial du Secrétaire général pour la Géorgie et Chef de mission M ^{me} Heidi Tagliavini	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG), organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4796 ^e (à huis clos)	25 juillet 2003
	La situation en Géorgie	4599 ^e (à huis clos)	30 juillet 2003
Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo M. Michael Steiner	Résolutions du Conseil de sécurité 1160 (1998) , 1199 (1998) , 1203 (1998) , 1239 (1999) et 1244 (1999)	4702 ^e 4782 ^e	6 février 2003 3 juillet 2003
Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq M. Sergio Vieira de Mello	La situation entre l'Iraq et le Koweït	4791 ^e	22 juillet 2003
Représentant spécial du Secrétaire général pour le Libéria M. Jacques Paul Klein	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays susceptibles de fournir des contingents et des forces de police civile à l'opération de maintien de la paix des Nations Unies envisagée au Libéria, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4825 ^e	15 septembre 2003
	La situation au Libéria	4826 ^e	16 septembre 2003
Représentant spécial du Secrétaire général pour la Sierra Leone et Chef de la mission des Nations Unies en Sierra Leone M. Oluyemi Adeniji	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies en Sierra Leone, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4724 ^e	20 mars 2003
Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la	4763 ^e (à huis clos)	28 mai 2003

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
M. Hédi Annabi	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)		
Représentant spécial du Secrétaire général pour la Région des Grands Lacs	La situation dans la région des Grands Lacs	4865 ^e	20 novembre 2003
M. Ibrahima Fall			
Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste et Chef de mission	La situation au Timor-Leste	4744 ^e	28 avril 2003
		4843 ^e	15 octobre 2003
M. Kamallesh Sharma			
Représentant spécial du Secrétaire général auprès de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	4716 ^e (à huis clos)	10 mars 2003
M. Legwaila Joseph Legwaila		4821 ^e	9 septembre 2003
Haut-Commissaire adjoint des Nations Unies aux droits de l'homme	La situation concernant la République démocratique du Congo	4784 ^e	7 juillet 2003
M. Bertrand Gangapersaud Ramcharan			
Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme	La situation concernant la République démocratique du Congo	4705 ^e	13 février 2003
M. Sergio Vieira de Mello			
Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	La situation à Chypre	4738 ^e	10 avril 2003
M. Alvaro de Soto			
Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence	Mesures visant à faire face à la situation humanitaire en Iraq	4762 ^e	22 mai 2003
M. Kenzo Oshima	Protection des civils dans les conflits armés	4777 ^e	20 juin 2003

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix M. Jean-Marie Guéhenno	La situation concernant la République démocratique du Congo	4705 ^e	13 février 2003
		4784 ^e	7 juillet 2003
	La situation en Afghanistan	4711 ^e	24 février 2003
		4712 ^e (à huis clos)	24 février 2003
		4774 ^e	17 juin 2003
		4848 ^e	24 octobre 2003
	La situation au Timor-Leste	4715 ^e	10 mars 2003
	Justice et état de droit : le rôle de l'Organisation des Nations Unies	4835 ^e	30 septembre 2003
	Les femmes et la paix et la sécurité	4852 ^e	29 octobre 2003
	L'importance de la lutte antimines pour les opérations de maintien de la paix	4858 ^e	13 novembre 2003
	La responsabilité du Conseil de sécurité dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales : le VIH/sida et les opérations internationales de maintien de la paix	4859 ^e	17 novembre 2003
Résolutions du Conseil de sécurité 1160 (1998) , 1199 (1998) , 1203 (1998) , 1239 (1999) et 1244 (1999)	4886 ^e	17 décembre 2003	
Secrétaire général adjoint aux affaires politiques M. Kieran Prendergast	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4685 ^e	16 janvier 2003
		4704 ^e	13 février 2003
		4774 ^e	13 juin 2003
		4846 ^e	21 octobre 2003
		4861 ^e	19 novembre 2003

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Invitations adressées à des représentants d'organes, d'organes subsidiaires ou d'institutions de l'Organisation des Nations Unies en vertu de l'article 39			
Conseil économique et social M. Gert Rosenthal, Président	Débat récapitulatif du Conseil de sécurité sur ses travaux du mois en cours	4748 ^e	30 avril 2003
	La situation en Guinée-Bissau	4860 ^e	18 novembre 2003
	La situation au Burundi	4876 ^e	4 décembre 2003
Conseil économique et social M. Dumisani Kumalo, Président du Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau	La situation en Guinée-Bissau	4776 ^e	19 juin 2003
Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) M. Mohamed El Baradei, Directeur général	La situation entre l'Iraq et le Koweït	4692 ^e 4708 ^e 4714 ^e	27 janvier 2003 14 février 2003 7 mars 2003
M. Gustavo Zlauvinen, Représentant du Directeur général	La situation entre l'Iraq et le Koweït	4721 ^e	19 mars 2003
Cour internationale de Justice M. Nabil Elaraby, juge	Rôle du Conseil de sécurité dans le règlement pacifique des différends	4753 ^e	13 mai 2003
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) M ^{me} Carol Bellamy, Directrice exécutive ^e	Rapport du Secrétaire général sur le sort des enfants en temps de conflit armé	4684 ^e	14 janvier 2003
Fonds des Nations Unies pour l'enfance M. Nils Kastberg, Directeur des programmes d'urgence	Mesures visant à faire face à la situation humanitaire en Iraq	4762 ^e	22 mai 2003
Programme des Nations Unies pour le développement M. Mark Malloch Brown, Administrateur	Mesures visant à faire face à la situation humanitaire en Iraq	4762 ^e	22 mai 2003
Programme alimentaire mondial M. James Morris, Directeur exécutif	La crise alimentaire en Afrique, menace contre la paix et à la sécurité: exposé de M. James Morris, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial	4736 ^e	7 avril 2003
	Mesures visant à faire face à la	4762 ^e	22 mai 2003

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
	situation humanitaire en Iraq		
Organisation mondiale de la Santé (OMS) ^b M. David Nabarro, Conseiller principal du Directeur général pour les politiques, Directeur exécutif, Développement durable et milieux favorables à la santé	Mesures visant à faire face à la situation humanitaire en Iraq	4762 ^e	22 mai 2003
Invitations adressées à des organisations régionales et autres organisations internationales au titre de l'article 39			
Union africaine M. Said Djinnit, Commissaire intérimaire chargé des questions de paix et de sécurité et des affaires politiques	Prolifération des armes légères et de petit calibre et mercenariat: menaces contre la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest	4720 ^e	18 mars 2003
Union africaine M. Amadou Kebe, Observateur permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies	Région de l'Afrique centrale	4871 ^e	24 novembre 2003
Union africaine M. Alpha Omar Konaré, Président de la Commission de l'Union africaine	La situation au Burundi	4832 ^e (à huis clos)	22 septembre 2003
Union africaine M. Fholisani Sydney Mufamadi, représentant de la Présidence de l'Union africaine et Ministre pour les affaires provinciales et locales de l'Afrique du Sud	Le Conseil de sécurité et les organisations régionales face aux nouveaux problèmes qui menacent la paix et la sécurité internationales	4739 ^e	11 avril 2003
Union africaine M. Keli Walubita, Envoyé spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Région des Grands Lacs	La situation dans la région des Grands Lacs	4865 ^e	20 novembre 2003
Communauté des pays de langue portugaise ^b M. Henrique Valle, Représentant	La situation en Guinée-Bissau	4860 ^e (à huis clos)	18 novembre 2003

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Communauté économique des États de l'Afrique centrale M. Nelson Cosme, Secrétaire général adjoint chargé des affaires politiques	Région de l'Afrique centrale	4871 ^e	24 novembre 2003
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest M. Mohamed Ibn Chambas, Secrétaire exécutif	Prolifération des armes légères et de petit calibre et mercenariat: menaces contre la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest	4720 ^e	18 mars 2003
	Le Conseil de sécurité et les organisations régionales face aux nouveaux problèmes qui menacent la paix et la sécurité internationales	4739 ^e	11 avril 2003
	La situation au Libéria	4815 ^e	27 août 2003
		4816 ^e (à huis clos)	27 août 2003
	La situation en Côte d'Ivoire	4873 ^e	24 novembre 2003
		4874 ^e (à huis clos)	24 novembre 2003
		4746 ^e	29 avril 2003
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest M. Nana Effah-Apenteng, Représentant du Président	La situation en Guinée-Bissau	4860 ^e (à huis clos)	18 novembre 2003
Union européenne M. Javier Solana, Secrétaire général et Haut-Représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et la sécurité commune	La situation concernant la République démocratique du Congo	4790 ^e	18 juillet 2003
Union européenne Lord Paddy Ashdown, Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine	La situation en Bosnie-Herzégovine	4837 ^e	8 octobre 2003
Ligue des États arabes M. Yahya Mahmassani, Observateur	La situation entre l'Iraq et le Koweït	4709 ^e	18 et 19 février 2003
		4717 ^e	11 mars 2003

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies		4726 ^e	26 et 27 mars 2003
	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4824 ^e	15 septembre 2003
		4841 ^e	14 octobre 2003
	Lettre datée du 5 octobre 2003, émanant du Représentant permanent de la République arabe syrienne	4836 ^e	5 octobre 2003
	Lettre datée du 5 octobre 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies		
Ligue des États arabes M. Amre Moussa, Secrétaire général	Le Conseil de sécurité et les organisations régionales face aux nouveaux problèmes qui menacent la paix et la sécurité internationales	4739 ^e	11 avril 2003
Organisation des États américains (OEA) M. César Gaviria, Secrétaire général	Le Conseil de sécurité et les organisations régionales face aux nouveaux problèmes qui menacent la paix et la sécurité internationales	4739 ^e	11 avril 2003
Organisation de la Conférence islamique M. Mokhtar Lamani, Observateur permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies	La situation entre l'Iraq et le Koweït	4717 ^e	11 mars 2003
		4726 ^e	26 et 27 mars 2003
Organisation de la Conférence islamique M. Ahmad Hajihosseini, Observateur permanent adjoint auprès de l'Organisation des Nations Unies, Chargé d'affaires par intérim	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	4841 ^e	14 octobre 2003
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ^b M. Jan Kubis, Secrétaire général	Le Conseil de sécurité et les organisations régionales face aux nouveaux problèmes qui menacent la paix et la sécurité internationales	4739 ^e	11 avril 2003

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

<i>Personne invitée</i>	<i>Question</i>	<i>Séance</i>	<i>Date</i>
Programme de coordination et d'assistance pour la sécurité et le développement ^b M. Ibrahima Sall, Directeur régional	Prolifération des armes légères et de petit calibre et mercenariat: menaces contre la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest	4720 ^e	18 mars 2003
Invitations adressées à d'autres personnes en vertu de l'article 39			
Ambassadeur du Japon chargé de la coordination de l'aide à l'Afghanistan M. Mutsuyoshi Nishimura	La situation en Afghanistan	4711 ^e	24 février 2003
Directeur du Centre international de déminage humanitaire de Genève ^b M. Martin Dahinden	L'importance de la lutte antimines pour les opérations de maintien de la paix	4858 ^e	13 novembre 2003
Ancien Représentant spécial du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo ^b M. Amos Namanga Ngongi	La situation concernant la République démocratique du Congo	4790 ^e	18 juillet 2003
Ancien Secrétaire général adjoint aux affaires politiques ^b Sir Brian Urquhart	Rôle du Conseil de sécurité dans le règlement pacifique des différends	4753 ^e	13 mai 2003
Membres du Conseil de gouvernement de l'Iraq M. Adnan Pachachi M. Ahmad Chalabi M ^{me} Aqeela al-Hashemi	La situation entre l'Iraq et le Koweït	4791 ^e	22 juillet 2003
Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste et Envoyé spécial de la Communauté des pays de langue portugaise en Guinée-Bissau M. José Ramos-Horta	La situation en Guinée-Bissau	4834 ^e	29 septembre 2003
Président du Comité international de la Croix-Rouge M. Jakob Kellenberger	Mesures visant à faire face à la situation humanitaire en Iraq	4762 ^e	22 mai 2003
Représentant spécial du Gouvernement allemand pour la formation de la force de police afghane M. Harald Braun	La situation en Afghanistan	4711 ^e 4712 ^e (à huis clos)	24 février 2003 24 février 2003

^a Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien est un comité de l'Assemblée générale.

^b Première invitation.

^c Conformément à une note du Président du Conseil de sécurité datée du 27 août 2002 (S/2002/964), le libellé des points concernant une « Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ... organisée conformément à la section A de l'annexe II de la résolution 1353 (2001) » a été révisé comme suit : « Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays fournisseurs de contingents ... organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001) ».

^d À compter de la 4646^e séance, tenue le 14 novembre 2002, la question précédemment intitulée « La situation au Timor oriental » a été présentée sous l'intitulé « La situation au Timor-Leste ».

^e À la reprise de session de la 4684^e séance, M. Kaul Gantam, Directeur général adjoint de l'UNICEF, s'est exprimé au nom de M^{me} Bellamy et sur son invitation.